

# **Les Martelly d'Haïti**

(histoire d'un métissage)

## **Genèse**



Selon la tradition orale des descendants de cette branche des Martelly d'Haïti, l'histoire commence en 1815-1816 avec l'arrivée, en provenance de Gènes, d'un Antonio Martelli et de ses 2 fils, débarquant à Port au Prince où l'aîné, Polidor, fonde la genèse de la branche dite de Saint Marc, le second fils, jeune prêtre, étant affecté à la paroisse de Jacmel.

Y abandonnant ses vœux vers 1820-25, il serait le fondateur de la ramification des Martelly dits de Jacmel, *dixit la légende*, une légende que ses derniers réfutent, lui préférant une intervention extérieure (*un cousin corse*) débarquant autour de 1850.

Le 31/12/1819 voyant le décès présumé d'Antonio à Port au Prince

### **Fin du Conte, basé sur la tradition orale et début de la réalité ... les Martelly en Haïti**

Dans les faits, ne trouvant rien sur cet "Antonio", je me suis intéressé à ses deux fils, et à travers eux, il semblerait bien que ces Martelly d'Haïti doivent être à regarder comme des migrants de la Révolution Française.

En effet, concernant le prétendu « *fils cadet* », que la légende prénomme Auguste, et dans « *Notes sur l'histoire religieuse d'Haïti de la révolution au concordat (1789-1900)* », d'Adolphe Cabon, l'Abbé Martelly, qui est cité comme aumônier de l'Impératrice Adelina Dérival-Lévêque, l'épouse de Faustin 1<sup>er</sup> Élie Soulouque (1er Mars 1847 - 15 Janvier 1859), est clairement donné pour français, d'abord en poste en la paroisse de Petit-Goave, il devient Abbé de Jacmel qu'en 1848 ... et en 1852, il est toujours prêtre (source Evêché de Port-au-Prince). Par ailleurs, il est donné en cette même année 1848 comme appartenant au clergé français. Toutefois, nous verrons à la fin ce chapitre que cet Abbé, n'a aucun lien avec Polidor

Ledit Polidor est documenté par de nombreuses archives ou sources livresques incomplètes. Ainsi, par l' « *Adresse des Négociants étrangers du Port-au-Prince* » (reproduite sur la page suivante), il se définit de fait comme non natif d'Haïti.

Par ailleurs, ce Polidor Martelly est, dès 1821, donné pour commerçant français. Il en est ainsi en novembre 1822 lors d'une réunion des négociants étrangers inquiets de leurs devenirs en Haïti, et où il est cité brandissant une lettre/réponse du 18/04/1822 reçu à son adresse londonienne et attribuée à Jean Baptiste Say, un économiste de l'ère napoléonienne, mais surtout un industriel du sucre qui, plus tard, s'installant sur la région nantaise et à la faveur d'une union, fondera la Maison Béghin-Say (abandonnant alors la canne à sucre pour la betterave), et enfin on le retrouve au travers de l'ouvrage dont l'extrait suit :

« *Polidore Martelly était un citoyen français naturalisé anglais qui s'était établi à la capitale comme commerçant à l'époque. ...* » Source : « *Haïti, économie politique de la corruption de Saint-Domingue à Haïti, 1791 – 1870* » de Leslie Jean Robert Péan. - Ed. Maisonneuve & Larose 2003, page 171

Une nationalité française que Beaubrun ARDOUIN (1796-1865), un mulâtre libre qui fut notamment, secrétaire d'Etat de la Justice, de l'Instruction publique et des Cultes puis ministre d'Haïti auprès du gouvernement français (il résidait alors à Paris), nous confirme

dans le volume 9 de son œuvre majeure « *Etudes sur l'Histoire d'Haïti* », publiée entre 1853 et 1865. Quant à la naturalisation, elle peut expliquer pourquoi on rencontre Polidor sur Londres en 1822-23, éphémère partenaire commercial du Louis Hyppolite François Martelly (vu plus avant), mais rien sur le lien qu'il pouvait avoir avec ce Louis Hyppolite François, fils de migrant de la Révolution française, né à Toulon et arrivé sur Londres en janvier 1794, toutefois j'ai du mal à penser que ce partenariat ne soit dû qu'au seul hasard de leur homonymie.

**Adresse des Négociants étrangers du Port-au-Prince, à S. E. le Président d'Haïti  
ou le témoignage des « premières heures » des Martelly d'Haïti**

A Son Excellence JEAN-PIERRE BOYER, Président d'Haïti.

Président.

Permettez que nous portions à V. E. les hommages du regret douloureux que nous fait éprouver, comme à tous les membres de la communauté, la mort de votre illustre prédécesseur. Accueillez en même temps, les félicitations sincères que nous nous empressons de vous faire du choix qui désigne à V. E. la haute dignité de la présidence d'Haïti

Nous espérons un long avenir de prospérités sous l'administration de V. E. En resserrant les nœuds de la bonne intelligence qui règne entre cette république et nos gouvernements respectifs, nous pré voyons, avec une satisfaction extrême, sous la direction d'un chef éclairé et énergique, l'accroissement de l'agriculture et du commerce, et le développement parfait des grandes ressources qu'offre ce sol fortuné.

Appelé à remplacer tant de vertus et de talents, V. E. doit être animée par les sentiments de la satisfaction la plus élevée.

Quoiqu'étrangers sur ce sol, nous ne craignons pas de déplaire, en joignant le faible tribut de nos acclamations à la voix déjà si hautement prononcée du sénat, de l'armée et du peuple !

Convaincus que vous nous accorderez la même protection dont nous avons joui, et les facilités qu'exige le développement des transactions mercantiles, nous prions V. E. d'agréer l'assurance de notre zèle à contribuer dans toutes les occasions, à la prospérité et aux succès de votre administration.

Nous avons l'honneur d'être, avec la plus haute considération,  
Président, vos très humbles et très dévoués serviteurs

(Signés,)

P. R. Thorbeck,

**Polid Martelly.**

R. H. Windsor.

M. Wacker.

E. D. Ste.-Croi.

E. Scribner.

R. P. Mecklemburg.

R. Sutherland.

W. Salter.

W. et S. Dawson.

J. Milory.

D, Correy et Co.

J. R. Bernard.

R. Edgar.

L. Presser.

I. Clapp

L. Swapy.

T. Hildenbrand

E. Rieckkopf

W. Steel.

W. Hecland

J. Bootb

W. Cooper

Port-au-Prince le 3 Avril 1818 an 15.

Polidor Martelly, négociant maritime, est souvent porté *absent du pays*, comme sur l'acte de naissance de son 5<sup>ème</sup> enfant le 17/01/1826, Auguste Polidor, mais aussi dans la gazette de Port-au-Prince « Le Télégraphe » et notamment dans les numéros ci-dessous :

« Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que devant partir sous peu pour l'étranger, ses associés, Messieurs Yves Couffon et Edouard Hauman seront chargés de ses affaires.

Il invite ses créanciers, et ses débiteurs, de vouloir bien se transporter chez lui pour régler les affaires antérieures à son association du 1<sup>er</sup> Août 1820.

Port-au-Prince le 1<sup>er</sup> Mars 1821. P. MARTELLY. » (Journal du 18 mars 1821)

« POUR LE HAVRE ET ROUEN

Le beau Brick les « Deux-Frères », capitaine Duval, du port de 137 tonneaux, partira pour cette destination du 25 au 30 courant. Il a déjà la plus grande partie de sa cargaison à bord et prendra du fret et des passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à son bord ou à POLIDORE MARTELLY et Cie. Cosignataires. Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ne répondront pas des dettes que pourrait contracter l'équipage du Brick prussien « Laura ». Ce bâtiment, du port de 160 tonneaux et d'une marche supérieure, partira pour Le Havre du 5 au 10 Décembre prochain, sous le commandement du capitaine Leconte. Il prendra du fret et des passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à son bord ou à POLIDORE MARTELLY et Cie., cosignataires. » (Journal du 18 novembre 1821).

Cette « firme », POLIDORE MARTELLY et Cie, est d'ailleurs rapportée dans un ouvrage économique allemand (*"Vierteljahrschrift für sozial und Wirtschaftsgeschichte"*, un rapport sur la politique sociale et économique de l'histoire des Antilles par Stephan Bauer, Ludo Moritz Hartmann, Kurt Kaser et Hermann Aubin -1970) de la manière suivante ;

« Es handelt sich um die Londoner Firma Martelly. Die Firma Polydor Martelly & Cie, San Domingo, erscheint in den Bilanzen von 1823 und 1824" = Il s'agit de la compagnie Martelly de Londres, la firme Polydor Martelly et Cie, Saint-Domingue, apparaît dans les comptes de 1823 et 1824 ... et plus loin on lit : ... Hauses Polydor Martelly & Cie etwa 250000 Francs in den Jahren 1823/24 ... = La Maison Polydor Martelly & Cie pesait environ 250000 francs dans les années 1823-24... » .... et une *maison* qui existait encore sous le nom de Martelly & Cie le 18 novembre 1885 (source : Recueil de jurisprudence commerciale et maritime du Havre)

Enfin, et pour conclure, son statut de négociant international est confirmé au travers des archives du port du Havre (source : Cercle Généalogique du Havre) :

#### EMBARQUEMENTS DU HAVRE

**NOM : MARTELLY**  
**PRENOMS : Polidore**  
**AGE : 29**  
**LIEU : Né à Toulon**  
**EMBARQUEMENT**  
**DATE : 12.04.1822**  
**NAVIRE :**  
**DE : Le Havre**  
**A : Southampton**  
**OBSERVATIONS :**

**NOM : MARTELLY**  
**PRENOMS : Polidore**  
**AGE : 30**  
**LIEU : Né à Marseille**  
**DÉBARQUEMENT**  
**DATE : 18.01.1823**  
**NAVIRE : Heureuse Union**  
**DE : Le Havre**  
**A : Le Cap (Cap-Haïtien)**  
**OBSERVATIONS :**

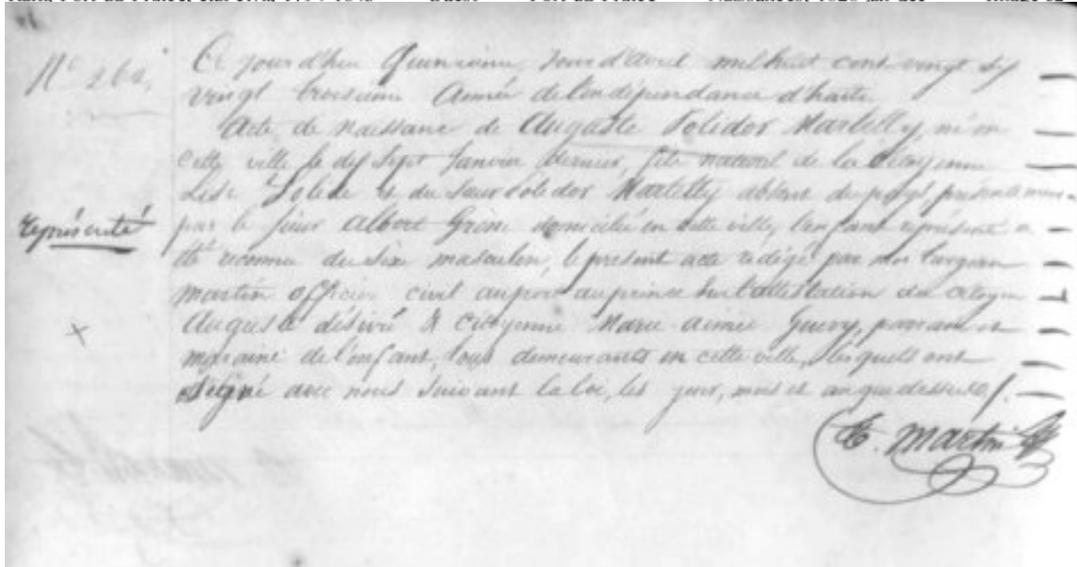
Ces deux fiches d'embarquement viennent ainsi confirmer la relation commerciale avec Louis Hyppolite François de Martelly sur Londres (via Southampton) en cette période 1822-1823 et déjà relevée dans les annales des tribunaux de commerces londoniens.

Mais surtout, elles semblent indiquer, certes avec une certaine ambiguïté, que Polidor Martelly se reconnaissait bien une origine provençale et non génoise. Une origine provençale que viendrait confirmer la découverte fortuite, faite lors de l'étude d'une autre famille, de l'existence d'un frère puîné de Louis Hyppolite François Martelly... Marie Cosme Polidor né et baptisé le 27/09/1792 à Lorgues dans le Var. Un frère qui « apporte du fond » aux différents points confirmés pour ledit Polidor Martelly d'Haïti, tel son « trouble » quant à son lieu de naissance, ou encore sa double nationalité, mais aussi et en premier lieu, sa relation avec Louis Hyppolite sur Londres... Il reste toujours à découvrir comment tout cela « s'emboîte » avec le risque de devoir briser des pans entiers de la légende familiale de ses descendants

## Autres documentations sur Polidor Martelly

Image de l'enregistrement de la naissance d'Auguste Polidor Martelly en 1826, fils de Polidor

Haïti. Port-au-Prince. état civil. 1794-1843 > Ouest > Port-au-Prince > Naissances. 1826 jan-déc > Image 92



Au 19<sup>ème</sup> siècle, toutes les personnes citées dans un acte et qui étaient de nationalité haïtienne, avaient leur nom précédé de "citoyen" ou "citoyenne". Pour les ressortissants étrangers, leur nom était précédé de "sieur" pour les hommes et "dame" pour les femmes... et c'est bien le cas dans cet acte ...

Extraits de la gazette « *LE TELEGRAPHE* » le journal officiel d'Haïti sur Port-au-Prince :

« Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ne répondront point des dettes, que pourront contracter les équipages du brick prussien 'Laura', capitaine J.B. Leconte, et du brick hambourgeois 'l'Angélica' capitaine Le Bastier de Rivry. Lesdits navires prendront du fret pour Le Havre. S'adresser à Polidore Martelly et Cie, consignataires Port-au-Prince le 14 janvier 1821 »

« Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ne répondront point des dettes que pourrait contracter l'équipage du brick anglais 'le Golden Grave', capitaine Jesse Steel. Ledit navire de 215 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, et d'une marche supérieure, est à affréter en plein, pour Londres ou pour tout autre part d'Europe. Pour plus amples informations, s'adresser à Polidore Martelly & Cie, consignataires Port au Prince le 27 janvier 1821 »

« Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que devant partir sous peu pour l'étranger, ses associés, Messieurs Yves Couffon & Edouard Hauman, seront chargés de ses affaires. Il invite ses créanciers, et ses débiteurs de vouloir bien se transporter chez lui pour régler **les affaires antérieures à son association du 1<sup>er</sup> août 1820.** Port-au-Prince le 1<sup>er</sup> mars 1821 P. Martelly »

« Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ne répondront point des dettes que pourrait contracter l'équipage du brick anglais 'Blackard', capitaine Rob Still (Steel), venant de Londres. Ledit navire de 125 tonneaux est à affréter pour Londres ou tel port qu'on voudra. S'adresser aux consignataires Polidore Martelly & Cie. Port-au-Prince le 25 avril 1821 »

« Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ne répondront point des dettes que pourrait contracter l'équipage du brick hollandais 'les Deux Frères', capitaine Duval. Ledit navire de 157 tonneaux partira pour Le Havre et Rouen entre le 18 et 20 juillet prochain et prendra fret et passagers. S'adresser au capitaine à son bord ou à Polidore Martelly & Cie consignataires Port-au-Prince le 4 juin 1821 »

« Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ne répondront point des dettes que pourrait contracter l'équipage du brick américain 'Nancy', capitaine Nibray. Le dit navire de 141 tonneaux est à affréter pour la Nouvelle-Orléans et partira de ce Port très incessamment. S'adresser au capitaine à son bord ou à Polidore Martelly & Cie consignataires Port-au-Prince le 6 juin 1821 »

*« Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ne répondront point des dettes, que pourront contracter l'équipage du brick prussien 'Laura'. Ce bâtiment de 160 tonneaux et d'une marche supérieure, partira pour Le Havre du 5 au 10 décembre prochain sous le commandement du capitaine Leconte. Il Prendra du fret et des passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à son bord ou à Polidore Martelly et Cie, consignataire Port-au-Prince le 18 novembre 1821 »*

*« Les soussignés ne répondront pas des dettes de l'équipage du navire hambourgeois, 'Félicité', capitaine Delaroche. Ce navire partira pour Le Havre à la fin de juillet et prendra du fret et des passagers. Polidore Martelly & Cie. Port-au-Prince le 23 mai 1822 »*

*« Le beau brick russe, 'l'Alexandre Le Grand', de 170 tonneaux, doublé, cloué et chevillé en cuivre, construit dans la Méditerranée en 1821, partira dans le courant de la semaine prochaine pour Charleston (États-Unis), sous le commandement du capitaine Fabre. Pour frets ou passagers s'adresser à Polidore Martelly et Cie Port-au-Prince le 06 avril 1823 »*

...puis dans le Journal du 18 janvier 1824 :

*« Le public est prévenu que la Société établie entre les Sieurs Polidore Martelly,; Yves Couffon & Edouard Hauman, sous la raison 'Polidore Martelly & Compagnie' tant en Port-au-Prince qu'en Cap-Haïtien, est dissoute d'un commun accord à compter du 31 décembre 1823. M. Yves Couffon reste seul chargé de la liquidation.*

*Signés : Polidore Martelly ; Yves Couffon & Edouard Hauman »*

... et juste en dessous

*« Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que ses affaires particulières exigeant sa présence à l'étranger, il a l'intention de partir dans le courant du mois prochain ... Port-au-Prince le 10 janvier 1824, Polidore Martelly »*

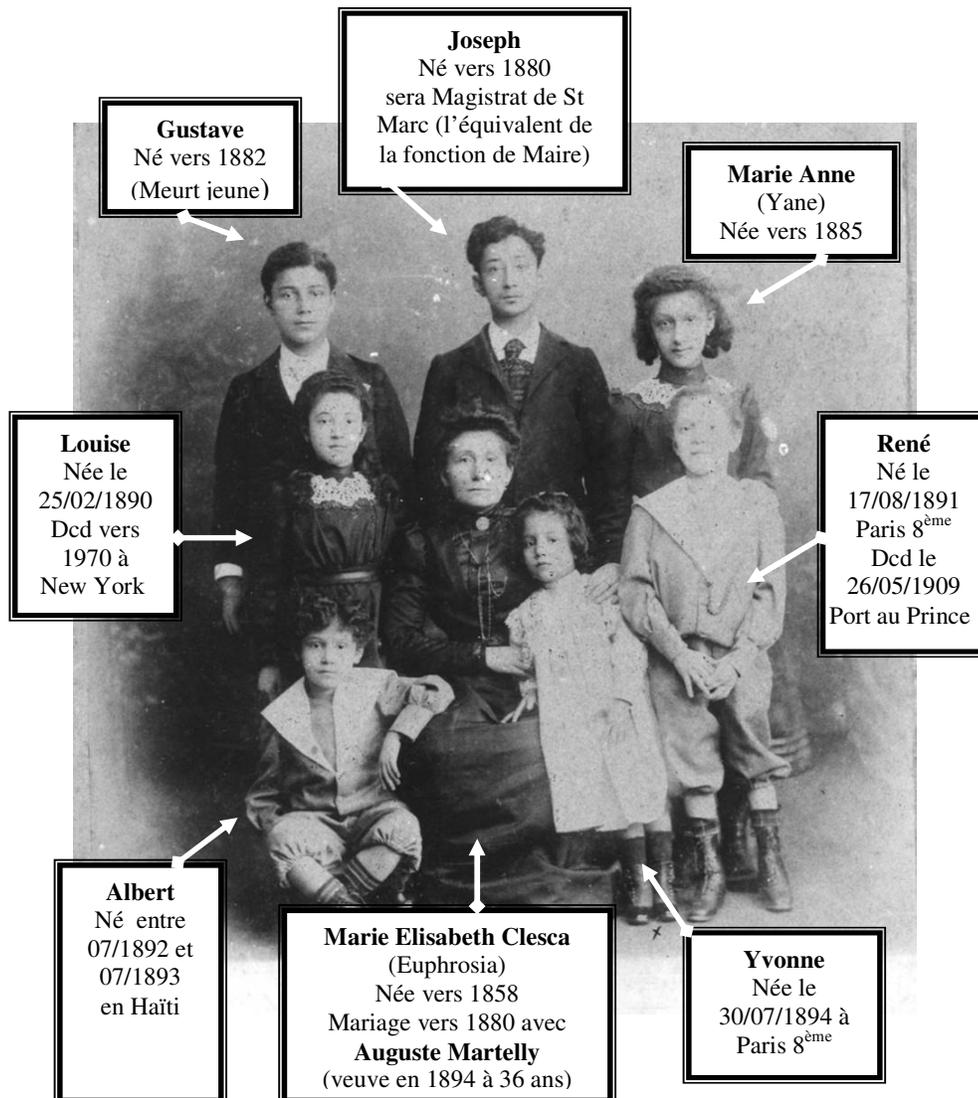
## UN MARTELLY D'HAÏTI (3<sup>ème</sup> GÉNÉRATION)



**Albert MARTELLY**  
Né en 1859  
Décédé le 20/06/1892  
à Paris 8<sup>ème</sup>, à 33 ans  
&  
son épouse  
**Léontine DEVOT**



### **Famille d'Auguste MARTELLY, frère d'ALBERT** (env. 1856 Haïti – 29/10/1894 Paris 8<sup>ème</sup>) (branche Haïti de la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération)



**5<sup>ème</sup> génération de la branche haïtienne par  
Charles, fils d'Edmond (le frère aîné d'Auguste et Albert)**

**Anna MARTELLY**

Née à Saint Marc en 1902  
décédée le 26/07/1937  
épouse en 1926  
Joseph Morisseau Renaud



**Andrée MARTELLY**

Née vers 1917  
Décédée vers 1950  
Photo prise en 1938

**Louis MARTELLY**

26/08/1918 - 27/10/1994

Il épouse Simone Paultre le 7 Janvier 1947  
Débute sa carrière en tant que commerçant  
Il sera également, durant un mandat,  
Membre d'une Commission Communale  
(l'équivalent de notre Conseiller Municipal)  
Puis passera dans l'Education Nationale  
où, durant dix ans, il sera Prof de Français,  
Latin et Grec au Lycée de St Marc.  
Féru de littérature française, il aimait particulièrement  
les écrits de l'époque Louis XIV à Napoléon 1er



## ***Tribulations parisiennes des Martelly haïtiens...***

Selon la tradition familiale, un arrière petit-fils de Polidor et Lise Solide, se présentait ainsi :

Nom : Edmond Martelly

Date de naissance : vers 1875 en Haïti

Père : Edmond Martelly

Mère : Célié Lunaud

Profession : Pharmacien

Date du décès : après 1930 à Paris (dixit la légende)

Voici ce que donnent mes recherches :

***Edmond Martelly***, docteur en pharmacie depuis 1900 ; 85, rue de Charonne, Paris-11e.

Cette adresse est tirée du « Répertoire maçonnique » (Bulletin hebdomadaire du 12/06/1927, p.19), page 496 dudit répertoire. (source : Bibliothèque nationale de France)

Par ailleurs, un Martelly apparaît bien dans une liste d'élèves de cours de microbiologie de l'Institut Pasteur en février et mars 1900 (Professeurs : Emile Roux, Elie Metchnikoff, Amédée Borrel) et la Société de Pharmacie de Paris, en 1898, dans son « Bulletin des travaux de la société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques », donne un Martelly « interne titulaire ». Il aurait apparemment publié sa thèse le 30 décembre 1902 sous le titre : « *La digestion animale et la putréfaction. Comparaison des phénomènes diastatiques* » Imprimerie Mangeot. Une thèse basée sur une étude, menée en collaboration avec Henry Tissier, que l'on retrouve dans les « Annales de l'Institut Pasteur », page 865, mémoire publié le 25 décembre 1902, sous le titre « *Recherches sur la putréfaction de la viande de boucherie* » (Martelly y est qualifié d' « interne en pharmacie de l'Asile Ste Anne »)

Néanmoins la première publication trouvée (au nom d'E. Martelly) remonte à 1901 sous le titre « *Sur un nouveau milieu pour les anaérobies* », publication relevée dans « Le Moniteur Scientifique Du Docteur Quesneville », Journal des sciences pures et appliquées, comptes rendus des Académies et Sociétés savantes ... etc. .

Mais finalement tout ceci est très bien « résumé » dès 1904 par « Le Journal des locataires », un bulletin mensuel de la Chambre syndicale des locataires de Paris et des départements, qui relève parmi ses souscripteurs :

« *La Pharmacie du D' Martelly, ex-interne des Asiles de la Seine, ancien élève de l'Institut Pasteur, 85, rue de Charonne* » ... nous confirmant ainsi la première adresse trouvée.

Je n'ai hélas toujours pas mis la main sur l'acte (ou l'avis) de son décès. Un décès parisien qui relève d'ailleurs peut-être de la légende, car le texte suivant semble bien indiquer une toute autre histoire, un tout autre lieu. Il est ainsi possible que sous l'effet des « bruits de bottes » annonciateurs de la seconde guerre mondiale, il soit rentré en Haïti autour de 1935 ...

ADMINISTRATION GENERALE DES CONTRIBUTIONS - AVIS

*Le Directeur Général des Contributions, exerçant les fonctions de Curateur Principal aux successions vacantes, informe qu'il a été dénoncé à la vacance, la succession d'Edmond Martelly, décédé à Saint-Marc, ab intestat, sans postérité, ni héritiers au degré successible, la succession susdite se compose notamment: 1°) de 4 Carreaux 5600 de terre à l'Habitation Charette et 2°) d'un carreau 6000 à l'Habitation Fleurenceau, 6ème section rurale de la Commune de Saint-Marc..."../... Néanmoins, tout créancier aura la faculté de remettre, s'il le préfère, ses titres de créance au Curateur du lieu de l'ouverture de la succession ou à tout autre Curateur et dans ce cas le Curateur à qui il aura fait la remise, sera tenu de lui en donner récépissé et d'en faire l'envoi au Curateur principal qui après en avoir pris note et les avoir visés, les faire remettre à la commission dont il va être ci-après parlé».*

*Port-au-Prince, le 20 Février 1957.*

*Pierre D. Montés, Curateur Principal aux Successions Vacantes*

Toutefois, et à propos d'avis de décès, dans un journal parisien titré, « La Fraternité, organe des intérêts d'Haïti et de la race noire », et dans le numéro de juillet 1892, on peut lire :

« *La colonie haïtienne, est profondément affectée de la triste mort du sympathique Albert Martelly, emporté, le 20 juin, à 33 ans, et dans l'espace de quinze jours, par une affreuse broncho-pneumonie. Il y avait à peine un mois que notre regretté compatriote était arrivé en France, plein de force et de santé! L'embaumement a été fait par le Dr Bresson (le médecin traitant), assisté du Dr Roche Grellier. Les funérailles ont eu lieu, le 23 juin, à l'Eglise Saint Augustin, dans les caveaux de laquelle le corps a été provisoirement déposé. A toute la famille, et, en particulier, à la veuve éplorée, au frère inconsolable, notre excellent ami Auguste Martelly, nous adressons l'expression de nos plus vives condoléances. . »*

J'ai effectivement pu retrouver dans les actes de l'Etat-civil parisien l'enregistrement de ce décès ainsi rédigé :

« L'An mil huit cent quatre vingt douze, le vingt et un juin à deux heures du soir, acte de décès de Joseph Albert Martelly, âgé de trente trois ans, négociant, né à Port-au-Prince (Haïti), domicilié audit Port-au-Prince, décédé boulevard Malesherbes, 119, le vingt juin courant à six heures du soir, fils de Martellus Martelly, décédé, et de Angélique Dejoye, sa veuve, domiciliée à Port-au-Prince, époux de Léontine Devot, âgée de trente ans, sans profession, domiciliée à Port-au-Prince.../...Sur déclaration de Diogène Delinois, trente quatre ans, demeurant boulevard Malesherbes, 119, & Joseph Arnil Saint-Rome, trente quatre ans, juge au tribunal de commerce de Port-au-Prince, demeurant rue de Constantinople, 3, amis du défunt qui ont signés avec nous »

Cet Auguste Martelly, frère du défunt, était arrivé à Paris un mois plutôt, ainsi qu'en atteste ce même journal dans son numéro de mai 1892 :

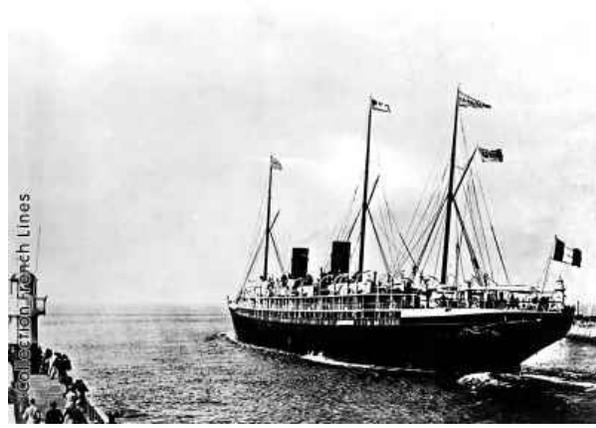
« Voici les noms de nos compatriotes arrivés par " la Touraine ", venant de New-York : Mme Timoléon Laroche, Auguste Martelly; Frédéric Elie, M. et Mme Etienne Mathon, M. et Mme Timoclès Lafontant. »

Auguste fera d'autres voyages (et en famille !) comme on peut le lire dans le n° du 10 avril 1894 :

« Par le transatlantique "Olinde-Rodrigues", entré au Havre le 3 avril, sont arrivés, venant d'Haïti : M. et Mme A. Martelly et "bébé" ; Mmes Massa, A. Léopold et "bébé"; Mlles Adée Elizée, R. Martelly et Henriette Chérest ; Mrs J., G. et R. Martelly, Alexandre St-Victor, Massa, Antoine, Téligny Maillon, Bertoni ; les révérends pères Theaud et Bruello »



Le paquebot Olinde-Rodrigues



Le paquebot La Touraine

**Question** : Messieurs J, G et R Martelly, sont indubitablement les fils d'Auguste : Joseph, Gustave et René ; Mme étant naturellement Euphrosia Clesca ; "bébé" désignant probablement Albert, âgé d'environ 18 mois, à moins qu'il ne s'agisse d'(Anne Marie)Yvonne qui allait naître le 30/07/1894 à Paris 8<sup>ème</sup>, ... mais qui est la demoiselle R. Martelly, ... sa sœur aînée dite « Yane » mais désignée là par l'initiale d'un prénom officiel inconnu (ainsi que l'on peut le constater, pour René et Yvonne, dans leurs actes de naissance parisiens) ...ou alors est-ce la nièce d'Auguste, Raymonde, fille d'Amédée ?

Acte de naissance de « René » :

« L'An mil huit cent quatre vingt onze, le dix neuf août à quatre heure du soir, d'Emmanuel Joseph René Martelly, du sexe masculin, né le dix-sept août courant, à cinq heures vingt minutes du matin, au domicile de ses père et mère, fils de Jean Baptiste Auguste Martelly, âgé de trente quatre ans, négociant, et de Marie Magdeleine Elisabeth Euphrosia Clesca, âgée de trente deux ans, sans profession, mariés, domiciliés rue de Castellane, 14, .../...déclaration faite par le père, en présence de Saint-Rome O'Meara, âgé de trente sept ans, propriétaire, demeurant rue de Constantinople, 16, et de Diogène Delinois, âgé de trente trois ans, négociant, demeurant rue Castellane, 14,.../... »

Quant à Auguste, il décèdera le 29 octobre 1894 à 38ans en son domicile parisien au 17 rue d'Edimbourg dans le 8ème arrondissement :

« L'An mil huit cent quatre vingt quatorze, le trente octobre à deux heures et demie du soir, acte de décès de Jean Baptiste Auguste Martelly, âgé de trente huit ans, négociant, né à Port-au-Prince (Haïti), décédé en son domicile rue d'Edimbourg, 17, le 29 octobre courant à sept heures du soir, fils de Martellus Martelly, décédé, et d'Angéline Dejoie, sa veuve, sans profession, domiciliée à Saint-Marc (Haïti), époux de Euphrosia Clesca, âgée de trente six ans, sans profession, domiciliée rue d'Edimbourg, 17,.../...[les témoins sont des employés, non parents] »

## Jean Baptiste Martelly

Inventaire de succession sur Saint-Domingue en 1787

L'An mil sept cent quatre vingt sept et le vingt trois octobre à dix heures du matin, à la requête du Sieur Joseph Martelly neveu, négociant, demeurant à Jacmel, paroisse Saint Jacques et Saint Philippe, au nom et comme le portant héritier sur les lieux du Sieur Jean Baptiste Martelly, son oncle paternel, assisté de Maître Dominique Saint Paul, procureur au Siège Royal de Jacmel .../... Nous, Notaire du Roi audit Siège Royal de Jacmel, y résidant, soussigné, accompagné de Monsieur le Procureur du Roi, pour l'intérêt de qui de droit, nous sommes exprès transportés de notre résidence d'où nous sommes partis depuis deux jours, sur l'habitation dépendante de la succession dudit Sieur Jean Baptiste Martelly située dans les hauteurs de la rivière de Fesles, distante de douze lieues de Jacmel [dans les faits, une cotonnerie située au Cap-Rouge vers 1761], à l'effet de faire l'éligement et la description de tous les papiers dépendants de la dite succession, et l'inventaire et estimation de tous les biens meubles, immeubles, nègres, animaux et autres objets généralement quelconques faisant partie de la dite succession. .../... Quant aux biens qu'il peut posséder en France, il veut et il entend qu'ils retournent aux héritiers les plus proches

Titres de propriété :

Item, un certificat d'un terrain non concédé situé sur les hauteurs de la Grande rivière de Fesles, dépendance de Jacmel, lieu dit Les Orangers de mille pas en carré, .../...

Item, une liasse contenant dix pièces qui sont ventes de nègres et animaux [s'en suit, un long descriptif de billets à ordre en faveur du défunt et de reconnaissances, quittances ou cessions du défunt envers des tiers] .../...

Item, une liasse contenant neuf recensements dont celui de l'année dernière, où sont portés vingt huit nègres.../...

.../... L'An mil sept cent vingt sept et le vingt quatre octobre, à la même heure de dix heures du matin, à la même requête, en la même présence et en vertu de la même ordonnance que dessus, il a été procédé à l'inventaire des biens meubles, immeubles, meubles meublants, linges, nègres et animaux de la dite succession, qui ont été estimés :

Premièrement, une paillasse et une courte pointe estimées pour six livres,

Item, quatre soupières, douze assiettes de fayance, estimées à seize livres dix sols, .../...

Item, six chaises et deux fauteuils en mauvais état, estimés à huit livres cinq sols,

Item, deux chandeliers de cuivre, douze bouteilles vides et une dame-jeanne, estimés douze livres,

Item, trois pots à eau et trois bouteilles de mauvais tabac, estimés quatre livres,

Item, un mauvais fusil hors de service, pour mémoire,

Item, une mauvaise selle à valet, estimée douze livres,

Item, un bois de lit d'acajou, une paillasse, un matelas, une couverture de laine et trois oreillers ; le tout estimé trente trois livres,

Item, une petite table d'acajou, et une longue-vue, estimées douze livres,

Item, un autre table d'acajou, plus grande, estimée neuf livres

Item, un coffre de bois d'acajou, sans serrure, estimé une livre dix sols,  
Item, cinq mauvais draps de lit, cinq chemises, une habit d' (mot non compris), cinq mauvaises vestes, quatre culottes, huit pantalons, seize serviettes, quatre nappes et une vieille redingote, le tout estimé seize livres dix sols,

Item, une râpe à tabac, deux fer à repasser, une seringue, un chandelier de cuivre et une égoïne, le tout estimé douze livres,

Dans un cabinet :

Item, un mauvais bois de lit et une paillasse, estimés quatre livres,

Dans un autre cabinet :

Item, quatre dames-jeannes de vin aigre, estimées trente trois livres,

Item, trente six bouteilles et quatre dames-jeannes vides, estimées trente trois livres,

Item, un barril de farine avariée, estimé trente livres,

Dans la cuisine :

Item, quatre chaudières de différentes grandeurs, un poêle, un grille, une passoire, une (bouche ?) et un trois pieds, estimés douze livres,

Dans une case divisée en trois chambres servant de magasin à coton :

Une vieille selle avec la bride, une mauvaise housse, deux bâts à mulet avec leurs sangles, le tout estimés vingt livres,

Item, dix balotins de coton, non pesés, évalués par les experts à cent cinq livres le balotin ; ce qui fait au total mille cinquante livres, estimé à raison de deux cent livres le quintal, ce qui fait en tout deux mille cent livres,

Item, huit sacs de coton net, évalué à deux cent dix livres, estimé à raison de deux cent livres le quintal, ce qui fait en total quatre cent vingt livres,

Item, un parti de coton en pierre (?), évalué à deux milliers net, estimé à raison de deux cent livres le quintal, ce qui fait au total quatre mille livres,

Item, quatre moulins à coton, en mauvais état, estimés ensemble à cinquante livres,

Nègres :

Pierrot, commandeur, créole, sans étampe, âgé d'environ quarante un ans, estimé quatre mille livres,

Item, Jupiter, de nation Nago, âgé d'environ cinquante ans, attaqué de la goutte, estimé cinq cent cinquante livres

Item, (nom illisible), de Nation Ibo, âgé d'environ trente six ans, étampé illisiblement, estimé trois mille cinq cent livres,

Item, Jasmín, de Nation (illisible), âgé d'environ trente trois ans, sans étampe, estimé deux milles cinq cent livres,

Item, L'Eveillé, même nation, même âge environ, sans étampe, estimé trois mille livres,

.../... (S'en suit la liste complète des vingt huit finissant par les femmes et les enfants) .../...

Suivent les animaux :

Item, un cheval, sous pelage baye, étampé **BL**, estimé trois cent livres,

Item, un autre cheval, sous même poil, sans étampe, estimé trois cent livres,

Item, un autre cheval, sous poil gris, étampé **PG**, estimé cent livres,

Immeuble :

L'habitation sur laquelle nous procédons, de la contenance de cinquante quarreaux de terre, bornée au Nord de Pierre Ducasse, au Sud par le Sieur (Festavy ?), à l'Est par Julien Dronet, et à l'Ouest par le Sieur Gallien ; sur laquelle il y a pour plantation environ douze quarreaux plantés en coton, quatre quarreaux en toutes espèces de vivres, le surplus en bois debout, et pour établissements, une case principale divisée en quatre chambres ou cabinets, couvertes en paille et palissadées en planche de palmiste, un magasin au coton divisé en trois chambres, palissadé et couvert comme dessus, un colombier, dont le dessous sert de cuisine, et onze cases à nègres couvertes de paille, le tout estimé par les dits experts qui ont parcouru et visité ladite habitation la somme de vingt cinq mille livres.

Et ne s'étant plus rien trouver à comprendre, dire ni déclaré au présent inventaire, après avoir vaqué à tout ce que dessus et attendre les nègres et animaux qui étoient dispersés, jusqu'à huit heures du soir, sans autre interruption que l'heure du dîner, nous avons clos le présent inventaire sur le dépendance de la succession de défunt Sieur Jean Baptiste Martelly, et au consentement de Monsieur le Procureur, nous avons mis le Sieur Joseph Martelly en bonne, due et réelle possession de tout le contenu au dit inventaire, pour par lui, en rendre compte quand et à qui de droit.

[Suivent les différentes signatures]

Saint Paul, procureur ; J. Martelly, maître ;

Gallien, habitant voisin ; Féraud, habitant voisin ;

Narcisse Ricard, habitant voisin ;

Lisèle de Bressoley, habitant voisin ;

Lalanne Saint Victor, notaire

Si lors de mes recherches sur la ville de Jacmel dans les archives du CAOM, j'ai pu rencontrer des membres des familles signataires de cet acte, je n'ai malheureusement pas pu retrouver le décès de ce Jean Baptiste Martelly, ni même une trace de Joseph (hormis une signature 'Martelly' sur deux actes d'inhumation sur Jacmel en 1789 & 1793, dont celui le 13/02/1793 du sieur Jacques Etienne Laty, env.40ans, capitaine du navire 'La Chouchou' de Marseille et natif de La Ciotat, fils de feu Augustin & Madeleine de Cugis.

Ainsi et dans l'état de mes connaissances, ce Jean Baptiste Martelly ne semble pas pouvoir se révéler être un ascendant direct des Martelly d'Haïti (*une parenté indirecte restant plausible*), pas plus que son neveu qui, comme la majorité des colons, avait probablement quitté Saint-Domingue aux lendemains de la révolte des esclaves, vers 1794-1795 donc, et peut-être, pour ce qui le concerne, en direction de la Louisiane où un Joseph (ou Joseph Honoré) Martelly est cité dans différents extraits d'archive entre 1798 et 1815 dont celle qui suit :

Dans "The Road to Louisiana: the Saint-Domingue refugees, 1792-1809"

« Joseph-Honoré Martelly, de Marseille, avait épousé Marie-Louise-Victoire Chancerel, d'une famille très connue du Cap [Cap-Haïtien]. En 1798 et en 1800, deux enfants leur naissent à La Nouvelle-Orléans. Au baptême de l'aînée, le 22 avril 1800, Marie-Louise-Victoire est dite réfugiée, Marie-Célestine Carrère est la marraine ». (source Registre des baptêmes, cathédrale St Louis).

*Annales du Conseil souverain, t. I.)*

234. MARTELLY Joseph, dominicain

Profès du couvent de Toulon (Var), province de Provence, Joseph Martelly se trouvait à Carpentras (Vaucluse), novice ou étudiant, en janvier 1669. Par la suite, il est pendant deux ans prédicateur ordinaire à Aix (Bouches-du-Rhône), puis prédicateur général aux Buis-les-Baronnies (Drôme) en 1681. A Gap (Hautes-Alpes) au moins depuis le mois de juin 1682 à mai 1685, il est successivement professeur de philosophie et procureur-syndic. Il fait probablement un voyage à Rome vers la fin de 1689.

Arrivé à la Rochelle (Charente-Maritime) le 9 octobre 1693, le Père Martelly s'embarque le 27 novembre sur la flûte *La Tranquille*, avec les Pères Dumay et Seré, tandis que ses confrères Dastez, Dumortier, Gassot, Labat et Romanet, ainsi qu'un Jésuite, le Père Holley, prennent place à bord d'autres navires du convoi. Le Père Martelly parvient au Mouillage de la Martinique à la fin de janvier 1694. Il y prêche le 2 février et, le surlendemain, se rend à l'habitation Saint-Jacques en compagnie du Père Labat. Il est aussitôt chargé de la paroisse de Trinité. Présent au Macouba le 25 juillet, il y donne le sermon de la fête patronale, ce qui ne devait pas lui déplaire puisque, selon le Père Labat, il "aimait à parler à peu près autant qu'une femme". Le 30 août suivant, il va, en compagnie du Père Labat, déterminer l'emplacement du futur terrain paroissial du Cul-de-Sac Robert; il y retourne le 11 avril suivant, avec le même, pour faire faire leurs pêques aux habitants du quartier.

Son séjour à Trinité est émaillé d'incidents. Le Père Martelli se brouille à diverses reprises avec M. de Mareuil, lieutenant de roi. La presbytère était alors sur la pointe de la batterie, qui avait été acquise par la paroisse en 1690. Le curé entre en conflit ouvert avec le capitaine Coulet qui commande le fort et lui interdit de faire couper des herbes pour son cheval dans la savane. La querelle s'envenime, du 13 au 17 juin 1695 le capitaine place deux sentinelles à la porte du presbytère pour empêcher le curé d'en sortir. Le Père Cabasson, supérieur intérimaire de la Mission et parent du Père Martelly, porte ses plaintes à Blénac; ce dernier arrête l'affaire. L'intendant du Maitz en appelle au ministre qui ordonne le déplacement du capitaine. Le Père Martelly, "qui a donné matière à scandale", aux dires du nouvel intendant Robert, est sanctionné en même temps, et embarqué au début du mois d'avril.

La présence du Père Martelly est relevée à Saint-Domingue dès le 31 juillet de cette même année. Il est chargé de la paroisse de la Petite-Rivière de Léogane du 8 décembre 1696 jusque dans le courant de l'année suivante.

*(Sources: AGOP, Mercier: La Mission dominicaine des Antilles; Labat: Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique, t. I et II; Rennard: Trinité.)*

On le retrouve, aussi, dans les récits de « Voyages aux isles » du Père Jean Baptiste Labat, où, entre autres tranches de vie en compagnie du père Martelli, il évoque un dîner au bourg de la Trinité en l'habitation de *M. du BUC*. Nous retrouverons plus loin ce nom ...

Toujours à propos d'un dîner, il semble qu'à travers ses récits, le Père Labat, nous indique que ce prêtre Martelly était issu de la ramification installée sur Hyères : « *M. de Guitaut dina avec nous, & nous pria à dîner pour le lendemain, il connoissoit la famille du P. Martelly dès le temps qu'il étoit Lieutenant de Roi aux Isles d'Hieres, pendant que le Comte de Guitaut son frère en étoit Gouverneur...* »

Il s'agit vraisemblablement ici de Charles, Chevalier de Malte & Cap Rgt des Isles et son frère Guillaume de Pechpeyrou-Commings, comte de Guitaut et chambellan du Prince de Condé puis gouverneur des îles de Lérins

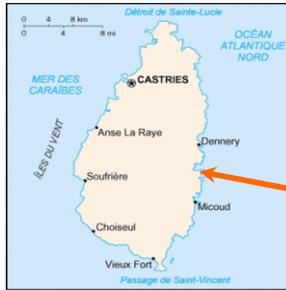


# Genèse Martelly Sainte Lucie



Tout comme la précédente sur « Haïti », cette « étude » des Martelly de Ste Lucie est basée essentiellement sur les témoignages et souvenirs des contemporains de la branche.

Ces témoignages, croisés à des archives historiques me permettent seulement de dresser une première esquisse de leur arbre en espérant rester le plus proche possible de la réalité. Le berceau de ces Martelly semble être la région de “Mon Repos” au sud de la ville de Praslin, on trouve d’ailleurs en cet endroit une pointe côtière portant le nom de Martelly (*du nom d’un officier français sous Bonaparte, dicit la légende*).



La pointe Martelly



*La Pointe Martelly et celle de Trou Gras, la baie de Fregate Island et celle de Praslin forment paraît-il un panorama stupéfiant et propice à longues balades équestres*

A partir de 1605, date à laquelle les anglais mirent pied pour la première fois sur l’île, Ste Lucie fit l’objet d’une lutte acharnée entre anglais et français passant 14 fois d’une domination à l’autre. Finalement l’île fût cédée aux anglais en 1814. Entre 1605 et 1814, l’île fût française durant 137 ans, occupée 15 ans par les anglais et finalement cédée à l’Angleterre par le traité du 30 mai 1814.

### CHRONOLOGIE DES OCCUPATIONS DE SAINTE LUCIE

1756	Colonie Française (Sainte Lucie).
1762 au 10 fév. 1763	occupée par les Anglais.
1763 - 1781	Colonie Française
1781 au 3 sept 1783	occupée par les Anglais.
1784 - 1794	Colonie Française
1794 - juin 1795	occupée par les Anglais.
Mai 1796 - 27 Mars 1802	occupée par les Anglais.
1802	Restituée à la France.
juin 1803	Colonie Anglaise (Saint Lucia).
1803 - 1814	nombreux conflits franco-anglais
30 mai 1814	la possession par les Anglais est confirmée.

Pour en revenir à la genèse des Martelly, les témoignages nous présentent le premier d’entre eux comme étant Jean Marie BITT MARTELLY, né autour de 1780, et lui prêtent un titre de Gouverneur de l’Ile ainsi que des origines italiennes. Personnage qui m’est confirmé par un document intitulé : *Reports from Protector of Slaves on the Island of St. Lucia*, et dans lequel un Jean Marie Martelly est donné pour « owner » à l’occasion de l’enregistrement d’une naissance le 4 mai 1828. Cependant, aux Archives de Ste Lucie, aucun Martelly ne figure dans la liste des Gouverneurs recensés entre 1760 et 1814,

### GOUVERNEURS

10 fév. 1763 - 1764	Pierre Lucien de La Chapelle De Jumilhac
1764 - 1771	Claude Anne de Micoud
1771 - 1772	Claude Anne Guy de Micoud (neveu du précéd.)
18 fév. 1772 - nov. 1773	Frédéric Laure de Kearney (b.1721 -d.1773)
Nov. 1773 - 1776	Alexandre Potier de Courcy (b.1725- d.1777)
1776 - 1778	Marc Étienne de Joubert

#### GOUVERNEURS (suite)

1778 - 1781	Claude Anne Guy de Micoud (2ème fois)
1781 - 1783	Arthur. St Leger
1784 - 1789	Jean Zénon André de Véron De Laborie
1789 - 1793	Jean Joseph de Gimat
1793 - 1794	Nicolas Xavier de Ricard
1794 - 1795	Sir Charles Gordon (b. 1756 - d. 1835)
1795 - Juin 1795	James Stewart
Juin 1795 - Mai 1796	Goyrand - Commissaire
Mai 1796 - 1797	John Moore (b. 1761 - d. 1809)
1797 - 1798	James Durmmond
1798 - 1802	George Prevost (b.1767 - d.1816) off. anglais
1802	Henry George Vansittart (b. 1768 - d. 1824)
1802 - 1803	Jean François Xavier Nogues
1803 - 1807	Robert Breton
1807 - 1814	Alexander Wood
1814 - 1815	Francis Delaval

Personnellement je pencherais plutôt pour un Commandant militaire aux fonctions élargies (*Gouverneur d'un Fort*) un peu dans l'esprit de l'Arrêté du 6 Prairial An X (26 mai 1802), ci-dessous, qui détermine la manière dont seront régies les îles de la Martinique et de Sainte-Lucie et en cela nous nous rapprocherions de l'histoire concernant les origines de la Pointe Martelly et de ses fortifications aujourd'hui disparues.

Arrêté (extrait) : “ *TITRE IV. De Sainte-Lucie.*

*Art.XXXVI. Le commandant de Sainte-Lucie correspond avec le capitaine général, reçoit ses ordres et instructions ; il conserve néanmoins les détails du service courant. Il pourra correspondre directement avec le ministre, lorsque le bien du service l'exigera.*

*Art.XXXVII. Le commandant délivre les passeports, ordonne en ce qui concerne le port d'armes, et exerce tous les pouvoirs attribués aux ci-devant gouverneurs, sauf en ce qui y est dérogé par le présent arrêté.*

*Art.XXXVIII. Le chef d'administration correspond avec le préfet colonial, reçoit ses ordres et instructions, et conserve néanmoins les détails du service courant. Il peut correspondre directement avec le ministre, lorsque le bien du service l'exige.../...”*

*Le premier Consul, signé BONAPARTE, le secrétaire d'état, signé HUGUES B. MARET. Le ministre de la marine et des colonies, signé DECRÈS.*

Quant aux origines italiennes, j'ai déjà montré que nos ancêtres signaient aussi indifféremment Martelly que Martelli ce qui peut engendrer la confusion et en regard des découvertes sur les débuts de l'histoire des Martelly en Haïti, je me pose toutefois la question d'une possible descendance d'un énième migrant d'origine corse avant 1760 ... un certain *Charles Savery* MARTELLI par exemple, cité comme témoin lors d'inhumations à la « Côte Est » : décès le 25/07/1787 de Jean Joseph Gravier, habitant d'Ennery ; décès le 10/09/1787 de Jeanne Dessonne épouse de Raymond Chateausosier, maître chirurgien du quartier d'Ennery ; décès le 06/10/1787 Pierre Cassé, sous lieutenant de milice au Quartier Micoud et enfin le décès le 13/10/1788 de Louis Alexis Lavallée de Lestibaudois, noble, écuyer, ancien capitaine commandant, né à Case Pilote, Martinique ... Un “*Charles Savery*” qu'il conviendrait de comprendre “*Charles Xavier*” ou encore, et dans sa version originale, “*Carlo Saveri Martelli*” et originaire d'une des souches Corse...

Nota : *Après tout ce n'est sûrement pas par les seuls fruits du hasard que ces deux branches Martelly prennent naissance sur d'anciennes possessions françaises (Saint-Domingue et Sainte Lucie). Enfin, il est à envisager que la souche Marthely, qui prend sa source en l'île de la Martinique, puisse avoir, pour peu ou prou, la même origine puisqu'on y relève le baptême le 7 novembre 1779 de **Florentin Antoine Bernard Martelly**, né le 25 octobre à Fort Royal (Fort de France) fils de **feu François Martin Martelly** & de dame Marie Thérèse Bentri ou encore l'histoire d'un **Martelly médecin militaire** opérant d'abord sur le théâtre des opérations en Nouvelle France (Québec) entre 1757 et 1762 ... la paix revenue, il est affecté en 1763, à l'Hôpital de Fort Royal et décède dans l'année 1764 laissant une veuve et un fils en bas âge ...cela hélas sans que je puisse développer aucun des faits...*

Dénombrement Familial de Savery Martelly pour la dite Habitation Danexan

Noms	Sexes	Emplois	Age	Statut	Devs
Anne	Quamata	Libre Des Familles	30 ans	Devs	0/0
Dashin	Quamata	Libre Des Familles	28 ans	Devs	0/0
Catharin	Quamata	Libre Des Familles	24 ans	Devs	0/0
Rocok	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
André	Quamata	Libre Des Familles	14 ans	Devs	0/0
François	Quamata	Libre Des Familles	11 ans	Devs	0/0
Christine	Quamata	Libre Des Familles	10 ans	Devs	0/0
Agathe	Quamata	Libre Des Familles	5 ans	Devs	0/0
Marine	Quamata	Libre Des Familles	4 ans	Devs	0/0
Martin	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Margite	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Tommy	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
Tabith	Quamata	Libre Des Familles	20 ans	Devs	0/0
Marie Louise	Quamata	Libre Des Familles	18 ans	Devs	0/0
Joseph	Quamata	Libre Des Familles	22 ans	Devs	0/0
Emilie	Quamata	Libre Des Familles	9 ans	Devs	0/0
Liste des Esclaves Males					
Liste Générale des Esclaves					
Males					
Femelles					
Total					

Dénombrement Familial de Savery Martelly pour la dite Habitation Danexan

Noms	Sexes	Emplois	Age	Statut	Devs
Anne	Quamata	Libre Des Familles	30 ans	Devs	0/0
Dashin	Quamata	Libre Des Familles	28 ans	Devs	0/0
Catharin	Quamata	Libre Des Familles	24 ans	Devs	0/0
Rocok	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
André	Quamata	Libre Des Familles	14 ans	Devs	0/0
François	Quamata	Libre Des Familles	11 ans	Devs	0/0
Christine	Quamata	Libre Des Familles	10 ans	Devs	0/0
Agathe	Quamata	Libre Des Familles	5 ans	Devs	0/0
Marine	Quamata	Libre Des Familles	4 ans	Devs	0/0
Martin	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Margite	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Tommy	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
Tabith	Quamata	Libre Des Familles	20 ans	Devs	0/0
Marie Louise	Quamata	Libre Des Familles	18 ans	Devs	0/0
Joseph	Quamata	Libre Des Familles	22 ans	Devs	0/0
Emilie	Quamata	Libre Des Familles	9 ans	Devs	0/0

Le 30/05/1814, le traité de Paris accorda la colonie de Sainte-Lucie aux Britanniques. Pour l'Angleterre, Sainte-Lucie était une cible stratégique pour assurer la protection de la Barbade, plutôt qu'un besoin économique. Les terres de l'Église catholique furent confisquées, mais les planteurs français purent conserver leurs terres pourvu qu'ils résident au moins six mois par année dans l'île et qu'ils possèdent moins de 500 acres de terres. En 1838, l'esclavage fut aboli dans toutes les possessions anglaises.

Ci-dessous, fiche de recensement du **domaine Danezan** en 1815, une plantation de manioc où *Savery Martelly* est seulement désigné comme « locataire » mais ce domaine deviendra propriété familiale vers 1840 selon l'acte de succession rédigé en 1898

(total des esclaves en 1815 : 16).

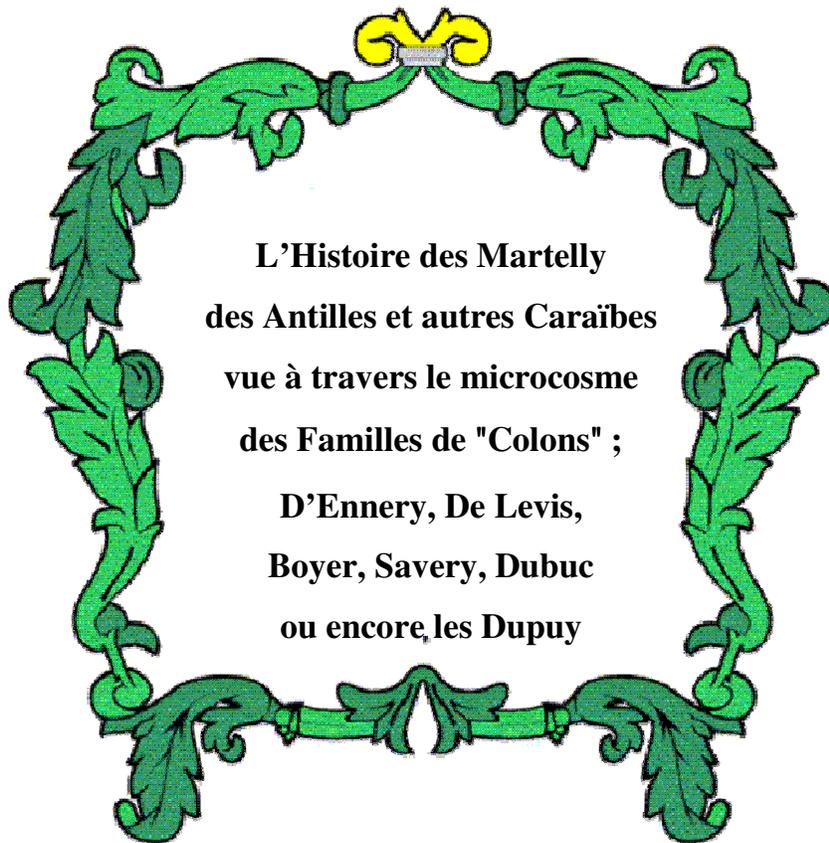
Dénombrement Familial de Savery Martelly pour la dite Habitation Danexan

Noms	Sexes	Emplois	Age	Statut	Devs
Anne	Quamata	Libre Des Familles	30 ans	Devs	0/0
Dashin	Quamata	Libre Des Familles	28 ans	Devs	0/0
Catharin	Quamata	Libre Des Familles	24 ans	Devs	0/0
Rocok	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
André	Quamata	Libre Des Familles	14 ans	Devs	0/0
François	Quamata	Libre Des Familles	11 ans	Devs	0/0
Christine	Quamata	Libre Des Familles	10 ans	Devs	0/0
Agathe	Quamata	Libre Des Familles	5 ans	Devs	0/0
Marine	Quamata	Libre Des Familles	4 ans	Devs	0/0
Martin	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Margite	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Tommy	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
Tabith	Quamata	Libre Des Familles	20 ans	Devs	0/0
Marie Louise	Quamata	Libre Des Familles	18 ans	Devs	0/0
Joseph	Quamata	Libre Des Familles	22 ans	Devs	0/0
Emilie	Quamata	Libre Des Familles	9 ans	Devs	0/0

Dénombrement Familial de Savery Martelly pour la dite Habitation Danexan

Noms	Sexes	Emplois	Age	Statut	Devs
Anne	Quamata	Libre Des Familles	30 ans	Devs	0/0
Dashin	Quamata	Libre Des Familles	28 ans	Devs	0/0
Catharin	Quamata	Libre Des Familles	24 ans	Devs	0/0
Rocok	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
André	Quamata	Libre Des Familles	14 ans	Devs	0/0
François	Quamata	Libre Des Familles	11 ans	Devs	0/0
Christine	Quamata	Libre Des Familles	10 ans	Devs	0/0
Agathe	Quamata	Libre Des Familles	5 ans	Devs	0/0
Marine	Quamata	Libre Des Familles	4 ans	Devs	0/0
Martin	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Margite	Quamata	Libre Des Familles	2 ans	Devs	0/0
Tommy	Quamata	Libre Des Familles	19 ans	Devs	0/0
Tabith	Quamata	Libre Des Familles	20 ans	Devs	0/0
Marie Louise	Quamata	Libre Des Familles	18 ans	Devs	0/0
Joseph	Quamata	Libre Des Familles	22 ans	Devs	0/0
Emilie	Quamata	Libre Des Familles	9 ans	Devs	0/0





**L'Histoire des Martelly  
des Antilles et autres Caraïbes  
vue à travers le microcosme  
des Familles de "Colons" ;  
D'Ennery, De Levis,  
Boyer, Savery, Dubuc  
ou encore, les Dupuy**

***Branche Martelly de Sainte Lucie,  
possible branche sœur des Martelly d'Haïti ?***

Jean Marie "Bitt" MARTELLY, né vers 1790, marié à Catherine ADELIN, sa famille possédait selon l'inventaire du 9 juin 1798 de l'Etude de Me Laforce et associés, notaires royaux, le domaine « DANEZAN » (env. 70 carres) dans le Quartier Dennery, *ledit domaine sera rétrocédé à la Couronne ...* [j'ignore à quelle date mais cela figure dans la déclaration du 22/12/1898 faite par son petit-fils Savery devant Me Ephraïm E. Quinlan, notaire en la ville de Soufrière... « *The said Estate has been escheated, to the Crown* » en anglais dans le texte] Mes propres recherches, recoupées par le recensement des propriétés en 1815 sur Ste Lucie, font apparaître un certain **Charles Savery MARTELLY** qui signe les précités actes de décès entre 1787 et 1788, (*source G.H.Caraïbes, Ph. Rossignol*) et qui pourrait bien être le premier « occupant » du domaine Danezan et le père de Jean Marie ... Il est à noter que lors de mes premières fouilles dans les Archives d'Outre Mer, sur la période 1771-1788, j'ai bien relevé des actes concernant des membres de la famille DANEZAN mais pas de MARTELLY

Catherine ADELIN avait reçu entre 1827 et 1828, par héritage de sa grand-mère, Sophie MICOUD (rien n'indique qu'il s'agisse d'un membre de la Famille du Gouverneur Claude Anne de MICOUD d'AGOULT mais c'est plus que probable le nom étant peu répandu), dans le « Quartier » de Praslin, les domaines de « La Pointe » (env. 30 carrés), de « Trou Gras » (env. 70 carrés) [codicilles reçus par Raymond Drouilhet, notaire royal, le 14/12/1827 et les 18/08 et 25/11/1828] et aurait acheté en 1810 le domaine de « Julien Dalmat » (l'acte aurait brûlé lors de l'incendie du Greffe de Castries en 1813) toujours dans le Quartier de Praslin

Savery MARTELLY, petit-fils de Jean Marie, recevra en héritage par son père Charles, les domaines de « SAVERY FRERE », « DUBUC DESMARINIERES » et « la Pointe » pour un total d'environ 250 carrés et toujours dans le Quartier de Praslin (acte notarié de 1898)

Fait intéressant : **Alexis Pierre DUBUQ DESMARINIERES**, né en 1709 à la Trinité, décédé le 4 octobre 1777 toujours à la Trinité en Martinique était Commandant de ladite paroisse de Trinité et chevalier de Saint-Louis, fils de **Jean DUBUQ LETANG** (1672 Trinité -1739 Trinité), et de **Elisabeth JARAY DESMARINIERES** (Mariage le 17 juillet 1691 à Marin en Martinique)

Comment un domaine peut-il porter le nom de « **DUBUC DESMARINIÈRES** » sur Ste Lucie? Peut-être à l'occasion de l'événement qui suit :

« Le 17 mai 1717, des colons, avec à leur tête **François Samuel Le Vassor de la Touche et Jean Dubuc l'Etang** font irruption dans un banquet, au Diamant sur l'habitation Bougeât où étaient invités le gouverneur et l'intendant (La Varenne et Ricouart) et se saisirent des deux personnages. Dans l'après-midi, l'assemblée des officiers de milice, des officiers de justice et des Nobles se désigne un commandant de l'île qui remplacera les deux administrateurs royaux. Elle désigne Jorna, le plus ancien. Mais les petits habitants lui préfèrent Dubuc. On parle d'attaquer Fort-Royal, Dubuc calme le jeu optant pour une fin du conflit moins mouvementée. Une nouvelle assemblée de notables, dont le procureur général Hauterive, se tient le 19 au Lamentin, on y réaffirme sa fidélité au roi mais on récuse les pratiques de la Varenne et Ricouart. A Saint-Pierre, la troupe tenue par le Vassor désire que l'on renvoie les deux administrateurs en France. La réunion du 21 désigne le procureur général Hauterive pour recevoir les plaintes du peuple. Le 23 mai à neuf heures, gouverneur et intendant sont embarqués. Le 24 l'assemblée rédige une lettre au roi.

Une enquête est menée sur ces débordements. L'amnistie générale est décidée, on en poursuivra que les principaux meneurs Jean Dubuc l'Etang et quelques officiers de milice. On leur laisse deux jours pour choisir entre la prison et la fuite. Ils s'enfuient et le procès a lieu sans eux : ils sont condamnés à mort. Mais sous la demande du nouveau gouverneur, le roi, clément, les gracie. »

Une chose est cependant certaine, les Martelly et les Dubuc entretenaient, pour le moins, des relations commerciales, ainsi qu'en atteste la transaction financière ci-après :

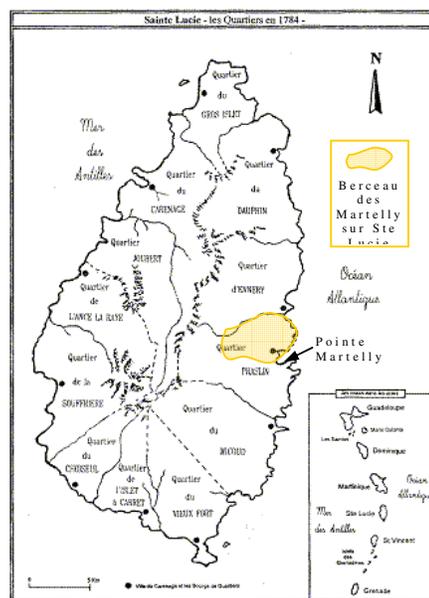
Notariat de l'île de Sainte Lucie ; Notaire : Maître MARQUIS ; Période : 1785-1786 ; Cote : LCA9 ; Quartier du Micoud ... « le 03.03.1786, Transport d'une somme de deniers. Messire **Jean Baptiste Dubuq Desmarinières**, Ecuyer (Praslin), reconnaît devoir à M. **Charles Savery Martelly** (Praslin) la somme de 13 333 £ 10 s. 8 d. pour diverses fournitures. Cède et transporte pareille somme faisant partie de plus forte somme à lui due par M. Dubuq de Ste Preuve (Trinité, Mart.), à lui échue par le partage de la succession de Dame Marie Rose Desvaux de La Martinière, sa mère décédée Veuve de Messire Pierre Alexis Dubuq Desmarinières (Succession, 09.07.1785, Me NOËL, Mart.). »

Par ailleurs, dans un relevé (source Arnaud Vendryes), des actes à ce nom apparaissent effectivement sur la ville de Dennery sur l'île de Sainte-Lucie :

-11/04/1773 baptême de Luc François, né le 14/12/1772, fils de **Charles François CHATEAU** et **Louise Françoise DUBUCQ LETANG**; acte certifié conforme le 10/04/1774, en l'absence du curé, par CHATEAU, marguillier en charge (dans l'administration française, le marguillier était un paroissien civil, élu par les habitants et chargé de la gestion comptable des biens de la l'église). Plus avant, en 1766, une **Luce Clère DUBUQ LETANG** demeurant paroisse Ste-Thérèse à Ste-Lucie, est citée comme marraine pour un autre enfant CHATEAU. Une **Luce Clère DUBUQ DELETANG** qui décède, veuve **Hardi DUBOCAGE**, le 16 février 1774 à Dennery

-28/12/1777 baptême de Marie-Anne, née le 2, fille de Raymond CHATEAU ROZIER et de Marie Jeanne Françoise DESSONA; parrain François Marie CHATEAU ROZIER fils, marraine **Marianne CHEVALLIER SAVERY** et, mais sans rattachement particulier, j'ai aussi noté une Mme **DESMARINIÈRES CHEVALIER** habitante de la Martinique autour de 1750

En France, dans la noblesse de Saintonge et d'Aunis (une ancienne contrée à cheval sur la Gironde, la Charente et la Charente Maritime) on trouve au sein de l'Assemblée des Etats Généraux de 1789, un Jean Philippe **DUBUC DES MARNIÈRES** dit écuyer et originaire des colonies



Dès ce début d'étude nous nous retrouvons avec de nombreux noms de famille qu'il est bon de commenter et présenter.

Les **DUBUC ou DUBUCQ**, par exemple : 31 mai 1782. Lettres patentes accordées à MM. Dubuc, intendant général des colonies ; Dubuc du Ferret, député de la Martinique; Dubuc de Saint-Prix, lieutenant de vaisseau, qui les autorise à prendre les armes de la famille Dubuc, de Normandie, comme descendants de Pierre Dubuc, leur bisaïeul, gentilhomme de Normandie. (Archives de la Marine. Colonies. Bureau du contentieux. Registre de Saint-Domingue.)

Nous retrouvons ce nom dans l'histoire d'une des sœurs du Marquis d'Ennery, devenue, de par son mariage, la comtesse **Cécile Pauline Marie CHAUVIGNY DE BLOT**

En effet, Madame de CREQUY, dans ses mémoires et citant **Louis François Armand du Plessis**, Duc et petit neveu du Cardinal de Richelieu, dit d'elle ;

*« Elle était la fille de M. d'Ennery, tout simplement ; mais il était convenu, pour l'honneur du Palais-Royal, que son père était un officier général de grand mérite et que son frère était bon gentilhomme. M. de Richelieu disait que leur mère était nièce de la Sultane Validé. Je ne me souviens plus comment il arrangeait cela. Leur nom de famille est Charpentier. »*

Cherchant confirmation de ce commentaire somme toute plutôt sarcastique, j'ai retrouvé la légende de ladite Sultane Validé qui la présente donc comme étant née **Aimée DUBUC DE RIVERY** ... mais ce n'est qu'une image créée de toute pièce autour d'une petite fille qui a réellement vécu à la Martinique à la fin de l'Ancien Régime. La notoriété que l'Histoire confère à la famille Dubuc à la Martinique n'a rien à gagner avec ces sortes de légendes.

Je me suis alors intéressé à **Victor Thérèse CHARPENTIER, Marquis d'Ennery** (1731-13/12/1776 à Port au Prince) et à sa vie sur Saint-Domingue et dans les Caraïbes

Selon une source incertaine, il aurait eu d'un « *second lit* » avec Olive PUYBAUDET, quand ? je l'ignore encore, je suppose autour de 1773-75 – (j'ai relevé par ailleurs que le Marquis d'Ennery avait épousé Rose Bénédicte D'ALESSO D'ERAGNY le 11 janvier 1768 à Paris) :

**Geneviève Pauline Aimée CHARPENTIER D'ENNERY**, née vers 1776 à Léogane, Saint-Domingue, décédée le samedi 7 décembre 1850 à Port-au-Prince, Haïti. Elle épousera Louis de TIBI puis, en seconde noce, **Joseph CASTEL** d'où :

**Elisabeth Henriette CASTEL** (née vers 1812-†2 septembre 1857), mariée à Port-au-Prince Haïti le 28/01/1848, à Nelson FRANGEUL puis à **Léon DEJOIE** [*même famille qu'Angéline DEJOIE, née vers 1830, fille d'Edouard, graveur à l'Hôtel de la Monnaie, et mariée le 22/02/1846 à Martellus MARTELLY en Haïti ?*]

Poursuivont cette généalogie descendante par le premier mariage d'Elisabeth (FRANGEUL) ;

Elisabeth Henriette FRANGEUL née CASTEL donnera naissance à **Develson FRANGEUL** marié à Marie DUVIVIER d'où : Carrida FRANGEUL (±1830/1875 ?) mariée à **Edmond DUPUY**.

Ce dernier se révèle être le fils de **Maurice DUPUY** (né vers 1760), Militaire, Secrétaire Aide-de-Camp du Ministre des Finances à Port-au-Prince en 1805 et le petit fils d'**Edmond Alexis Charles Maurice DUPUY**, Capitaine au long cours, né en France vers 1730 et décédé vers 1789 (nous le retrouverons un peu plus loin)

Du couple DUPUY-FRANGEUL naissait **Jules Charles DUPUY** (26 novembre 1866-16 février 1930), marié à **Augustine Charlotte BAZELAIS** (13 avril 1867-21 avril 1941...)

Avec ce couple DUPUY/BAZELAIS nous faisons le lien entre le Marquis d'ENNERY et **Jean-Pierre BOYER** président d'Haïti de 1818 à 1843, né à Port-au-Prince le 28 2 1776, décédé à Paris le 9 7 1850, marié à **Suzanne LEMITE** (dcd à Port-au-Prince en 1816 à 24 ans), d'où :

**Jeanne Françoise Victoire (dite Az) BOYER**, née à Port-au-Prince le 7 2 1812, décédée à Port-au-Prince le 21 10 1890, mariée à Port-au-Prince le 11 6 1831 à **Charles Jean Pierre BAZELAIS**, né à Port-au-Prince 24 5 1833, décédé à Miragoâne le 27 10 1853, chef d'escadron, aide de camp du Président GEFFRARD, député du Peuple, d'où :

**Augustine Charlotte BAZELAIS** (vue plus avant) et mariée donc à **Jules Charles (Maurice) DUPUY** (Port-au-Prince 26 11 1866- †16 2 1930) un descendant, par sa quadrisaïeule, du gouverneur comte Victor Thérèse CHARPENTIER D'ENNERY, mais surtout d'Edmond Alexis Charles Maurice DUPUY, le général signataire de l'acte d'indépendance d'Haïti en 1804, le secrétaire particulier de l'Empereur Jacques I (Jean-Jacques DESSALINES 1758-1806),

Mais je suis bien plus curieux encore de connaître la généalogie ascendante de Jean Pierre BOYER que l'on donne pour fils naturel mulâtre d'un **François** ou «*Français*» BOYER qui,

planteur « créole blanc », colon du Cap-Français (aujourd'hui Cap-Haïtien), acheta la belle "Victoire", une esclave aussi nommée Marie Françoise VICTOIRE (affranchie autour de 1793), née vers 1754 au Congo, Afrique, décédée en janvier 1812 à Pau, France !

Et cela me ramène au texte trouvé sur le site de l'Association Généalogique d'Haïti, et à sa « légende » sur l'origine des Boyer d'Haïti,

*« Le 17 août 1805, Jean-François LESPINASSE, 22 ans, négociant natif de Port-au-Prince, fils naturel de feu Jean-Baptiste LESPINASSE, colon blanc, et Anne, à coup sûr une femme de couleur, épouse demoiselle Marie-Jeanne BEAUVAIS, fille légitime du général Louis-Jacques BEAUVAIS et de feu demoiselle Marie-Marguerite FORTIN, tous deux libre de couleur, la mère issue d'une ancienne famille française de la Plaine. Les témoins sont : Michel-Alexandre PERDRIEL, 40 ans, le capitaine Augustin Jean-Pierre NAU, 31 ans, garde-magasin général, fut sénateur et ministre des finances de Pétion, issu d'un colon du sud, Pierre TEZAN, 32 ans, négociant et futur sénateur, et Jean-Pierre BOYER, 30 ans, colonel et futur président de la République, issu de la famille française des frères BOYER, propriétaires à Port-au-Prince, et "apparentés" aux BOYER DE LA GAUTRAYE. ... »*

**Les BOYER DE LA GAUTRAYE : De gueules, à une colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, accolée d'un serpent d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable.**



Le plus ancien membre de cette branche familiale qui me soit connu (±1565) est Noble homme Pierre BOYER, escuyer, Sieur de la Gautraye et Delle Jehanne VEILLON, sa femme, mais je dois préciser ici, qu'à ce jour je n'ai trouvé aucune mention liant ces Boyer de la Gautraye à Marseille.

Autour de 1770, au sein du Parlement de Paris, on trouve mention d'un Pierre BOYER qui le 30 mai 1777 recevait dispense pour pourvoir à l'office d'Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris en succession d'André BOYER, son père. Et selon cette source, il portait ;

**De gueules à la colonne d'argent enroulée d'une bisse de sinople, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable**

BISSE, terme héraldique désignant un serpent ou une couleuvre formant plusieurs sinuosités ou ondes et dont la tête posée en fasce, de profil, s'élève en haut, la queue s'étendant vers la pointe de l'écu.

On peut rapprocher ces deux blasons de celui décrit lors de la vente d'une seigneurie dite de Villemoisson en 1628

*« Le 20 avril 1628, Louise ROCHON la veuve de Jean de la FOSSE, seigneur de Villemoisson, vend sa seigneurie à Antoine BOYER. Les armes des Boyer étaient de gueules à colonne d'argent chapitrées et basées d'azur, le chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable. »*



Dans ses pages sur la ville de Villemoisson-sur-Orge, (<http://pagesperso-orange.fr/audigie.claude/Villemoisson-sur-Orge.htm>), Claude Audigé présente cet Antoine BOYER comme étant Antoine DE BOYER, le petit-fils de cet autre Antoine, marié à Marguerite de MARTELLI (couple déjà rencontré plus avant), et de la manière suivante :

*« .../...Antoine de BOYER naît le 18 octobre 1562. Il entre comme gendarme dans la compagnie du Grand Prieur commandant en Provence. Il adhère à la ligue, commandant un corps dans l'armée de Vins, bat les protestants au Cannet en 1586. Est capitaine de Six Fours en 1588. Il défend Toulon contre les Savoyards en 1590. Nommé gouverneur de Bandol en 1594. En 1595 il se soumet à Henri IV qui le nomme gentilhomme de sa Chambre, il lui confère le fief Viguier de Marseille en 1602. Par lettres patentes, le roi lui donne, en 1603, le monopole de la pêche aux thons. Il est nommé sous-gouverneur de Notre-Dame de la Garde (1604); chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1613. Antoine Boyer gagne la cour royale de Louis XIII. Grâce à l'achat qu'il fait des seigneuries de Sainte-Genève-des-Bois et Villemoisson, nous le trouvons dans les fonctions de conseiller d'Etat et intendant des maisons et finances de la reine. Il est marié alors à Françoise de VIGNANCOURT.*

*Il décède le 22 mai 1642 laissant six enfants de deux lits, dont deux de son premier mariage ; Elisabeth qui épousa Tambonneau, chevalier, conseiller du roi, président en sa chambre des comptes et une autre fille qui épousa Jean Deligny, chevalier, seigneur de Grogueuil Saint-Prat et autres lieux.../... »*

Ces dernières assertions (*présentées ici en italique*), ne correspondent pas à Antoine DE BOYER, Sieur de Bandol, qui teste en 1636 à Aubagne, enseveli au caveau familial en l'église St Laurent d'Ollioules le 29 nov.1636 et qui, marié à Marguerite DE SILAGOUS en 1584 sur Ollioules, aura trois enfants : Julien ; Jules marié à Eléonore DE FORESTA ; et André, un abbé.

Conséquemment, ces BOYER, seigneurs de Villemoisson, et ceux de la Gautraye (qui partagent semblables blasons) n'ont donc probablement pas de rapport avec les BOYER de Provence (de Bandol, d'Eguilles, de Foresta, etc.) que les dictionnaires d'héraldique et de noblesse rattachent à Guilhem de BOYER (†1355 à Nice)

Mais revenons sur Victor Thérèse Charpentier et ses origines.

### **Histoire du village d'ENNERY :**

*" En 1655, plusieurs gentilhommes, dont ANNERY (il s'agit ici de **Charles III d'Ailly d'Annery** ou ENNERY, seigneur du fief du même nom), CREQUI et autres, se réunir en assemblée secrète pour conspirer et se rébellionner (sic) contre l'autorité de sa Majesté, le bien et le repos de son Etat".*

Une lettre de COLBERT adressée à MAZARIN nous révèle quelles furent les sanctions :

*" Le lieutenant du Grand Prévost est revenu hier soir d' Annery où le chasteau a été rasé en 8 jours, en sorte qu'il ne reste pas vestiges et les bois qui l'accompagnaient ont été coupés".*

Une sentence à la peine capitale ne put être exécutée D'Ailly s'étant exilé. Son fils Jacques 1er D'Ailly, né à Ennery en 1645, servit comme aide de camp en 1674 en Franche Comté. En 1697, couvert de dettes, il vendit ses biens à **Jacques Charpentier**.

Selon l'histoire de la ville, les nouveaux seigneurs descendraient d'un boucher de Rueil, fournisseur de MAZARIN, récemment anobli pour leur fidélité au roi

**Victor Thérèse Charpentier d'Ennery**, né donc en 1732 de **Jacques Thomas François Charpentier Comte d'Ennery** et de Madeleine Angélique (nom famille inconnu, peut-être Dubuc), choisit le métier des armes et entra dans les gardes françaises. Il acheta une charge de maréchal des logis des armées, et devint conseiller du prince de Condé durant la guerre de sept ans (1756 - 1763), nommé maréchal de camp en 1762 puis lieutenant général en 1763.

### **Ascendance de Victor Thérèse Charpentier ;**

**Charpentier, Clément** (le grand père dont malheureusement j'ignore encore tout ou presque\*) Contrôleur Commissaire des guerres Décès : 1702, Pontoise

**Charpentier d'Ennery, Jacques Thomas François** (son père) Entrepreneur des boucheries des Invalides. Lieutenant des vèneries du Roy (le métier correspond à la légende de la ville d'Ennery qui les disait « boucher ») Naissance : 1662, Paris Décès : 1718, Pontoise. Sa mère serait Marie Anne de GANNE,

**Dans les archives intitulées :** LA GUERRE ET LES GRANDS BATIMENTS INDEX DE LA CORRESPONDANCE EXPEDIEE PAR FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER MARQUIS DE LOUVOIS SECRETAIRE D'ETAT DE LA GUERRE ET SURINTENDANT DES BATIMENTS DU ROI de 1683 à 1691 (Le Marquis de Louvois décède en Juillet 1691) SOUS-SERIE A1 696-1033

On trouve les références suivantes qui pourraient venir compléter cette ascendance :

**Charpentier (\*)**, commissaire des guerres, 714, 715, 744-747, 749, 751, 762, 764-767, 770, 783, 803, 808, 809, 811, 813, 815, 854, 913, 1026, 1030, 1032.

(\*).Ces Charpentier se prénomment Jacques, Jean et Pierre, tous trois commissaires des guerres. Dans ces 3 prénoms, on a probablement les prédécesseurs (avant 1691 et la mort de Louvois) de Clément et peut-être un début de son ascendance, les charges royales étant souvent rachetées d'une génération sur l'autre ou entre collatéraux

**Descendance de Victor Thérèse CHARPENTIER:** De son mariage avec Rose Bénédicte D'ALESSO D'ERAGNY, on lui connaît au moins une fille : **Pauline Françoise Paule de CHARPENTIER D'ENNERY**, mariée à **Gaston Pierre Marc de LEVIS**, Duc de Lévis (Académie française, Élu en 1816 au fauteuil 6)...



Gaston Duc de LEVIS

En étudiant cette famille de LEVIS, et dans ces mêmes archives du Marquis de Louvois on trouve ;

**Gaston-Jean-Baptiste II de LEVIS, marquis de MIREPOIX** (1660-1699), enseigne des mousquetaires (1684), gouverneur des pays de Foix, **Danezan** et Andorre (1687), (n° réf. 697, 709, 713, 717, 744, 748-752, 761, 763, 765, 927...)

Et revoici donc le nom de **DANEZAN** qui s'invite à nouveau, je rappelle que le 1<sup>er</sup> domaine connu pour les Martelly installés sur Sainte Lucie, porte ce nom ...

Toutefois, j'ai, là encore, toutes les peines à identifier, la branche familiale **DANEZAN** qui aurait (avec ou indépendamment de la famille DE LEVIS) transporté le nom dans les Caraïbes.

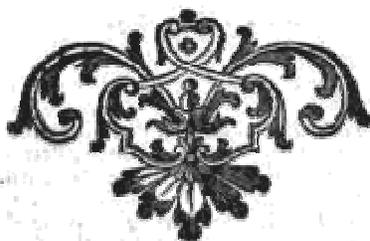
J'ai bien relevé en 1765, et au départ de Bordeaux pour Saint-Domingue, un certain Jean DANIZAN, 25 ans, natif de Saint-Gaudens et aussi parmi les migrants d'Auch, environ dix ans plus tard, un Jean François DANEZAN ... probablement celui là même que l'on retrouve épousant Jeanne Elisabeth TAILLANDIER en 1788 sur le quartier Dennery de Ste Lucie ... mais à ce jour aucune liaison MARTELLY/SAVERY ou MARTELLY/DANEZAN

Tout ce qui vient d'être dit, nous montre qu'il est difficile de suivre l'histoire des Caraïbes sans « emprunter » aux légendes et il en est de même pour les origines des Martelly qui s'y sont installés.

A ce stade, et à défaut de trouver des traces probantes dans les archives de l'Outremer, je ne puis donc qu'ajouter des légendes à la légende par l'hypothèse qui suit, une hypothèse pour laquelle j'avoue avoir une forte inclination personnelle et susceptible de trouver ses ancrages dans la généalogie des Martelly varois...

Les Martelly des Caraïbes, ne formeraient qu'une seule et même famille arrivée en ordre dispersé ... une première installation sur une des colonies de l'arc antillais autour de 1800...qui pourrait être réalisée par comme Charles\* ... et une seconde, par Polidor et son (ses) frère(s), appartenant à la migration royaliste toulonnaise sur Londres venant s'installer sur Port au Prince vers 1815-1816 tandis que sur St Lucia, devenue anglaise à cette même époque, se développait la branche familiale par Jean Marie Martelly, fils présumé de Charles

\* qui pourrait être plus ou moins directement lié au Jean Baptiste Martelly dont nous avons l'inventaire de succession sur Saint-Domingue en 1787 et son neveu Joseph ...



...

## PASCAL DE MARTELLI DE MANHIELLI

Il y a de nombreuses années de cela, en venant m'installer en Roussillon, et à Perpignan en particulier, j'aurais pu légitimement penser (peut-être d'ailleurs le faisais-je intérieurement) être le premier Martelly à y mettre les pieds... Mais par l'un de mes premiers gestes pour me documenter sur l'histoire de la région, me rendant en la bibliothèque municipale, ne voilà t-il pas que j'arrête mon choix sur un ouvrage intitulé « la Révolution française en Roussillon » et que j'ai la surprise d'y lire, concernant une réunion du Conseil en 1792 :

*« En même temps, Monsieur le président a donné ordre de faire entrer cette troupe brillante de citoyennes, et a nommé plusieurs commissaires pour les recevoir. .../... Puis sur la proposition du procureur général syndic Lluçia, le conseil délibéra que les noms des cinquante-trois dames citoyennes, sous la conduite de Mme Rose Règues, seraient inscrits dans le verbal de la séance. .../... Le 17 juillet, le Conseil du département clôtura sa première session après avoir nommé le directoire du département. »* et dans la liste de ces femmes, on relève une Marguerite et une Marie Martelly... Cherchant à en savoir plus, j'ai découvert que *Marie Martelli, 23 ans, native de Perpignan, paroisse St Jacques, fille de feu Pascal et qui était mariée le 10 messidor de l'An II (24 juin 1794) sur Perpignan à Victor André Hyacinthe Madier, 26ans, fils de Victor Henri 50ans "cultivateur" et de Marie Thérèse Renaud, 46ans, demeurant à Bagnols diocèse de St Esprit, département du Gard, le couple faisant enregistré la naissance d'un fils le 26/10/1795 sur Perpignan, Victor Pascal Madier, dont voici l'acte : « Aujourd'hui 4<sup>ème</sup> brumaire An 4 de la République française une et indivisible à Perpignan à 4 heures et demi du soir, devant moi Pierre Cayrol, officier public .../... est comparu le citoyen Victor Madié, major de la 14<sup>ème</sup> demi-brigade, âgé de 27 ans, natif Bagnols (sur Cèze) district de (Pons) St Esprit département du Gard, assisté .../... et de Marie Trémouille veuve Martelly âgée de 50 ans, et qui m'a déclaré que Marie Martelly, âgée de 23 ans, son épouse en légitime mariage, a accouché le 22 vendémiaire (13 octobre 1795) à 7 heures du soir, d'un enfant de sexe masculin auquel enfant a été décerné les prénoms de Victor Pascal ... etc. »*

Marie Martelli serait donc née autour de 1770 sur Perpignan et de fait, elle naissait le 1<sup>er</sup> avril 1770 sur Perpignan St Jacques, de « parents inconnus » et sous les prénoms de Marie Eugénie, n'étant légitimée que le 3 déc.1784 par le mariage de ses parents ; lequel mariage nous dit : « Pascal de Martelli, chevalier de l'ordre de St Louis, capitaine à la suite de Perpignan, seigneur de Mucchielli [crois-je lire\*] 64ans originaire de Ghisoni, domicilié à Perpignan depuis 22ans, fils de feu Ange Michel de Martelli, chevalier & de feu Françoise de Pieri, prend pour épouse le 3 déc.1784 sur Perpignan paroisse St Jacques, la delle Marie de La Trémouille, 42ans, fille de Bernard de La Trémouille et de Anne Canis aussi décédés, originaire de Limoux diocèse de Narbonne et habitant Perpignan depuis env.23ans » un acte suivi de la reconnaissance des deux filles précitées, Marie Eugénie & Laurence Marguerite Marie, née le 13 nov.1775 sur Perpignan St Jacques ; mais aussi d'un fils Joseph François Barthélemy Laurent Martelli, né le 7 août 1766 sur Perpignan La Réal...

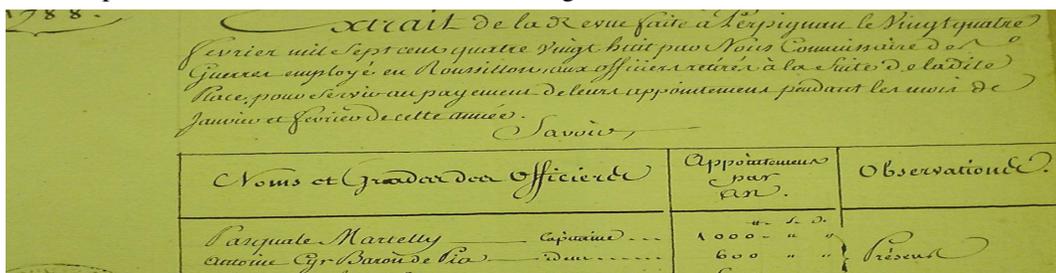
\* plutôt connu comme patronyme que comme nom de fief, même si il m'est connu autour de 1790 une propriété familiale nommée « Maison Mucchiellace » sur Ghisoni

La demoiselle Marie Trémouille était baptisée sur Limoux le 21 sept.1742, fille de Bernard, brassier (ouvrier agricole) & de dame Anne Canis, parrains Barthélemy Canis & Marie Roudeleusse (arch. 100NUM/AC206/GG120 vue 27) ... en l'an 1739, je relevais : Jean Trémouille, fils de Bernard & de Anne Laurens (et non Canis), baptisé le 4 avril 1739 audit Limoux paroisse St Martin (arch. 100NUM/5E206/1 vue 132) alors que précédemment on note : Angèle Trémouille, fille de Bernard brassier & de Anne Canis, ensevelie à 4 mois le 25 mars 1738 ...

Poursuivant plus avant mes recherches, j'ai ensuite retrouvé la trace de Victor Pascal Madier admis à l'école de la Flèche le 29/05/1807, puis au lycée militaire de Moulin le 08/06/1808. (source : SHAT Ecole militaire de la Flèche 4Yb 376) ... Puis la mention d'un Victor Henri Madier, né en 1744 & décédé le 25 janvier 1826 à Pons St Esprit, et de Marie Thérèse Reynaud-Saurin, son épouse, aussi décédée à Pons St Esprit le 5 mai 1805... Ce couple aura cinq fils (tous militaires) dont ledit Victor André Hyacinthe Madier 'de Lamartine', né le 8 juillet 1768 à Bagnols, sous-lieutenant en 1792, capitaine en 1799, chef de bataillon d'Etat-Major, Colonel et gouverneur commandant de l'Ile Marie-Galante entre 1803 & 1812, comme aide de camp du Général Manuel Louis Ernouf, capitaine-général de Guadeloupe (source : CAOM, Correspondances administratives Madier/Ernouf dont : réf. FR ANOM C7A69 F° 89) ; qui avait épousé Marie-Eugénie de Martelli, fille de Pascal de Martelli de Manhielli, chevalier de

St Louis et de Marie de la Trémoille [née vers 1745]... et effectivement, sur Marie Galante, dans les archives d'Outre-mer, j'ai bien retrouvé une « brève d'info » mentionnant une Marie Eugénie, fille de Pascal de Martelly, chevalier de St Louis...d'où un fils Pascal Victor Madier, capitaine de gendarmerie (dit aussi officier de la garde royale), marié en 1832 à Clémence Madier (fille de Jean Baptiste Simplicie, un cousin de Bagnols & de Marie Gaine-Martin) d'où une fille unique ; Marie Alexia, née en 1833, mariée le 28 février 1852 à Humbert Pierre Henri, marquis de Digoine...

Le Capitaine Pasquale Martelly se retrouve dans l'inventaire-sommaire des Archives des Pyrénées Orientales, Registre 1 C 784, « Revues et états des appointements des officiers réformés, retirés en Roussillon, période 1771-1788 » confirmé corse d'origine...



Noms et Grades des Officiers	Appointemens par an.	Observations
Pasquale Martelly Capitaine	1000 - " "	Présent
Antoine Gr-Baron de Via	600 " "	
	600 " "	

j'ai pu retracer sommairement sa carrière militaire qui débute vers 1740...

**le Régiment de ROYAL CORSE qui comme son nom l'indique était composé exclusivement de corses (hors le haut Etat Major)**

**Les Capitaines de compagnies** sont : TAVERA (grenadiers) - Antoine BUTTAFUOCO - Horace CARBUCCIA - Jean Decius GRIMALDI - Philippe Martin MARENGO - Auguste ZERBI - François ORTICONI - Philippe Marie COSTA - Ignace Dominique BALDASSARI - Jean Baptiste PASQUALINI - Jean Baptiste CARAFFA - François Marie ORNANO.

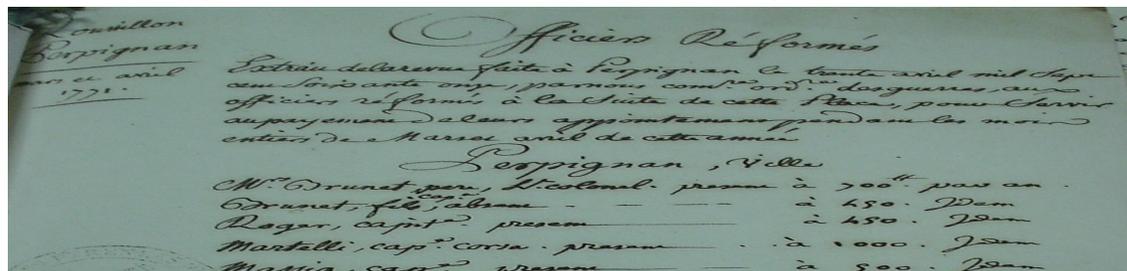
**Les Lieutenants** : Dominique CENINI, lieutenant en 1er et Barthélémy GALGANI, lieutenant en 2nd à la compagnie de grenadiers. Jacques Toussaint POGGI - Antoine François MONTESORO - **Pascal MARTELLI** - Antoine Felix MASSEI - Mathieu BUTTAFUOCO - Philippe ROSSI - Camille ROSSI - Antoine ROSSI - Dominique FRANCESCHINI - Pierre ORSINI.

**L'État-major** en 1755 : le Colonel Comte de VENCE, commandant la *compagnie-colonelle* ; le Colonel en second le Vicomte de VENCE ; le Lieutenant-colonel TAVERA ; le Major de LAFOND & l'Aide Major GALEZZINI

**Les Capitaines** : de BUTTAFUOCO (grenadiers) - de MARENGO - d'ORTICONI - de CARBUCCIA - de CARAFFA - BALDASSARI - PASQUALINI - ZERBI - ORNANO - GRIMALDI - de TAVERA - de COSTA.

**Les Lieutenants** : CENNINI (grenadiers) - POGGI - de MONTESORO - **de MARTELLI** - et bien d'autres

La dissolution du régiment est prononcée par l'Ordonnance du 1er février 1763. Le 18 avril 1763, à Perpignan, les effectifs de **Royal-Corse** sont versés au Royal-Italien et de nombreux officiers sont mis à la réforme ou « mis à la suite », en attente de postes vacants dans d'autres régiments. Pour toucher la pension attachée à la réforme, ils sont contraints de résider à l'intérieur du royaume les empêchant de rentrer en Corse. Le montant de cette pension s'élève à 1 000 livres pour le major et les capitaines de plus de 20 ans de service, 800 pour les autres, les capitaines en second 600, et les lieutenants 400.... Parmi les « placés à la suite », on relève le capitaine **Martelli**. En 1766 alors que le régiment Royal-Corse est rétabli, le capitaine Martelli ne figure plus parmi les officiers ... et il est même toujours cité en 1768 dans les rôles des dépenses royales pour les logements des « officiers réformés à la suite de la place Perpignan » ... Généalogiquement parlant, Pasquale Martelli est donc originaire de Ghisoni et probable lointain parent de l'autre souche Martelli connue sur la Balagne et sur Corbara en particulier.

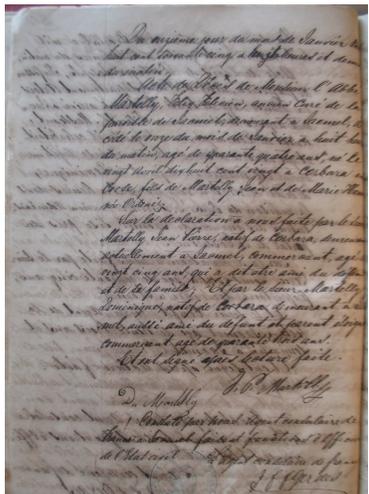


Noms et Grades des Officiers	Appointemens par an.	Observations
M <sup>re</sup> Drunet par le Colonel. présent	à 700 <sup>l</sup>	
Drunet, fils, présent	à 450.	Jeun
Dogor, capit <sup>e</sup> présent	à 450.	Jeun
Martelli, capit <sup>e</sup> corse. présent	à 1000.	Jeun
Mattia, capit <sup>e</sup> présent	à 500.	Jeun

Avril 1771, dernière mention connue de la solde versée au capitaine réformé Martelli... touchant 1000 livres, il a donc plus de 20ans de services et par ce qui précède nous savons qu'il naissait autour de 1720 et qu'il décède entre juill.1788 (mois où il est témoin d'un mariage) et juin 1794 ... pas de suite identifiée pour son fils Joseph François Barthélemy Laurent Martelli

Cette mention à Corbara en Corse, me ramène à un autre dossier que mes différentes prises de contacts m'ont permis d'obtenir ... un dossier qui semble indiquer que ces Martelli corses seraient partie prenante dans toute une part de l'histoire et de la genèse des branches *Martelly* sur les Caraïbes, mettant définitivement à mal la tradition orale familiale...

Il s'agit du décès de l'Abbé Martelly de Jacmel sur Haïti et cité dès la genèse des Martelly d'Haïti ... cet acte (ci-contre), nous dit en substance :



*Le 11ème jour du mois de janvier mil huit cent soixante cinq à huit heures et demi du matin,*

*Acte de décès de Monsieur l'Abbé Martelly, Félix Félicien, ancien curé de la paroisse de Jacmel, demeurant à Jacmel, décédé le 11 du mois de janvier à huit heures du matin, âgé de quarante quatre ans, né le 20 avril 1820 à Corbara en Corse, fils de Martelly Jean et de Marie Honorée née Orsini*

*Sur la déclaration à nous faite par le sieur Martelly Jean Pierre, natif de Corbara, demeurant actuellement à Jacmel, commerçant, âgé de 25ans qui a dit être ami du défunt et de sa famille, et par le sieur Martelly Dominique, natif de Corbara, aussi ami du défunt et parent éloigné, commerçant de 43ans ...*

*Et ont signés après lecture faite (tous deux signant Martelly et non Martelli, malgré leurs origines)*

*D. Martelly J.P. Martelly*

Deux témoins, qui sont susceptibles à l'origine des Martelly branche dite de Jacmel en Haïti

Ce document trouve par ailleurs écho dans les archives de Corbara de 1865, par sa copie conforme extraite des registres de l'agence consulaire de France à Jacmel, transmise par l'agent consulaire de France à Jacmel, le sieur *J.F.F. Gerde*, visée par le consulat général de Port-au-Prince le 29 janvier et par le ministère des affaires étrangères à Paris le 8 avril, pour finir enregistrée le 29 juillet par le maire de Corbara, *C.Parigi*.

Cet Abbé Félix Félicien Martelly ... né le 20 avril 1820 à Corbara en Corse ... est Feliciano Martelli fils de Giovanni & Maria Onorata née Orsini ... Hélas mes fouilles dans les archives en ligne pour Corbara, me permettent tout juste de présenter un aperçu de sa fratrie à partir du mariage de ses parents ...

*Jean (Giovanni) Martelli, né le 27 déc.1792 & décédé le 7 oct.1871 à 80 ans à Corbara, fils d'un autre Feliciano\* & de Maria Dominica, se marie (son père est présent) le 12 nov. 1819 sur Corbara avec la delle Marie Honorée (Maria Onorata) Orsini, fille de Marcello & Agata Maria Danielli, née le 12 juil.1794 et décédée à 78ans le 1er oct.1871 à Corbara... (\* † le 7 janv.1830, mari d'une Maria Dominica Manuelli) d'où :*

- *Maria Madalena (Marie Madeleine) Martelli née en fév.1823 à Corbara*
- *Jules Marie Martelli, fils de Jean & Marie Honorée Orsini, né le 1<sup>er</sup> sept. 1826 et qui se marie à 31ans le 16 juil.1857 sur Corbara à la delle Marie Jeanne Savelli, 19ans, née le 23 sept. 1838 à Corbara, fille mineure de feu Charles et feu Marie Pic décédés, l'un le 19 oct. 1856, la seconde le 16 oct.1838, et assistée de André Savelli son grand-père et de Laurent Orsini son tuteur d'où une fille Marie née le 23 déc. 1858 sur Corbara, puis c'est le décès de la mère de l'enfant, Marie Jeanne Savelli âgée de 28ans le 11 fév.1859 sur Corbara ... Jules Marie se remariant (non trouvé) à une delle Marie Angeline Allegrini d'où : Marie Onorate Martelli, fille de Jules Marie, 39ans et Marie Angeline Allegrini âgée de 34ans, née le 23 sept.1866 sur Corbara et aussi Félicien Martelli né le 27 fév.1868 sur Corbara et Jean né le 28 août 1870 sur Corbara ...*
- *Simon Jean Martelli, né le 7 nov.1829 à Corbara puis dit major au 1er régiment de Zouaves en garnison en Algérie et âgé de 43ans, domicilié à Mende département de la Lozère, fils majeur de feu Jean & feu Marie Honorée Orsini, et marié à Corbara le 25 juil.1872 à la delle Marie Angeline Pauline Franceschini, âgée de 22 ans, fille de Louis ..*
- *Marie Agathe Martelli, née le 6 juin 1833 sur Corbara et mariée à 25ans le 5 mars 1859 toujours sur Corbara avec le sieur Jean Francini, 24ans, commerçant, né le 28 janv.1835 à L'Ile Rousse, fils de feu Jean Baptiste décédé le 18 janv.1845 & de Marie Cassara, présente et consentante...*